



GENRE et INDICATEURS

Boîte à outils

Emily Esplen et Emma Bell

Octobre 2007



Emily Esplen (auteure) est chercheuse au sein de BRIDGE. Elle travaille notamment sur le VIH et le SIDA, les droits et la santé sexuels et reproductifs et les hommes et leur rapport aux masculinités. Elle a écrit et édité plusieurs publications sur ces thèmes.

Emma Bell (co-auteure) est agent de recherche et de communication pour la Communauté internationale des femmes vivant avec le VIH/SIDA (ICW). C'est à travers son travail au sein de BRIDGE, dans les mêmes fonctions, qu'elle est venue à s'intéresser aux droits humains et au VIH.

Annalise Moser (conseillère) est docteur en anthropologie sociale et spécialiste dans le domaine du genre et développement. Elle travaille avec des agences des Nations Unies et des organisations non gouvernementales en Amérique latine, dans le Pacifique et en Afrique, et a notamment dirigé le projet du Fonds de développement des Nations Unies pour les femmes (UNIFEM) en vue d'élaborer un indicateur d'alerte précoce sensible à la dimension de genre dans les îles Salomon. Ses principaux centres d'intérêt sont le genre, les conflits et la construction de la paix et l'intégration du genre.

Kalyani Menon-Sen (conseillère) travaille avec JAGORI (<http://www.jagori.org/>), un centre de recherche, de communication et de ressources féministes de Delhi. Kalyani a une longue expérience du travail sur les questions des droits des femmes et de l'égalité des genres avec des ONG et des groupes locaux en Inde. Elle connaît aussi très bien le système des Nations Unies, notamment le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), au sein duquel elle a participé à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies d'apprentissage et de changement en direction de l'égalité des genres à différents niveaux.

Ce Panorama a vu le jour grâce au soutien financier du Bureau des politiques de développement du programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Nous remercions également: le Ministère britannique du développement international (DFID), Irish Aid, la Direction du développement et de la coopération (DDC) en Suisse, et l'Agence suédoise de développement international (ASDI) pour leur appui continu au programme de BRIDGE. Merci aux membres de l'équipe de BRIDGE Justina Demetriades, Hazel Reeves, Susie Jolly, Paola Brambilla et Elaine Mercer pour leur contribution substantielle à cette *Boîte à outils*, ainsi qu'à The Write Effect pour la préparation des textes et à Laurence Nectoux et Véronique Dreyfus pour la traduction française.

Fondé en 1992, Bridge est un service de recherche et d'information sur le développement opérant au sein de l'Institute of Development Studies (IDS), au Royaume-Uni. Bridge soutient les efforts d'intégration systématique du genre déployés dans la sphère politique et sur le terrain, en comblant le fossé entre théorie, politique et pratique par l'apport d'informations accessibles et variées sur toutes les questions relatives à la notion de genre.

Publications récentes dans la collection des Kit Actu' :

- Genre et sexualité, 2007
- Genre et commerce, 2006
- Genre et migrations, 2005
- Genre et TIC, 2004
- Genre et citoyenneté, 2004
- Genre et conflits armés, 2003
- Genre et budgets, 2003
- Genre et VIH/SIDA, 2002
- Genre et changement culturel, 2002
- Genre et participation, 2001

Ces Kits, ainsi que les autres publications de BRIDGE, peuvent être téléchargés gratuitement sur le site de BRIDGE à <http://www.bridge.ids.ac.uk>. Des exemplaires imprimés sont en vente sur le portail de la librairie virtuelle de l'IDS à <http://www.ids.ac.uk/ids/bookshop/index.html>, ou auprès de l'IDS bookshop, Institute of Development Studies, University of Sussex, Brighton BN1 9RE, courriel: bookshop@ids.ac.uk, téléphone : + 44 (0) 1273 678269, fax : + 44 (0) 1273 621202. Un nombre limité d'exemplaires sont gracieusement mis à la disposition des organisations basées dans le sud, sur demande (contacter BRIDGE pour de plus amples informations : bridge@ids.ac.uk).

Copyright Institute of Development Studies - Octobre 2007
ISBN: 978-1-85864-636-7

TABLE DES MATIÈRES

Acronymes	V
1. Introduction	1
2. Glossaire	3
3. Genre et indicateurs: généralités	5
4. Mesurer l'intégration systématique du genre	7
4.1 L'intégration systématique du genre.....	7
4.2 La nouvelle architecture de l'aide	11
5. Mesurer la difficulté de mesurer	13
5.1 La pauvreté	13
5.2 L'émancipation.....	15
5.3 La violence reliée au genre.....	17
5.4 Les conflits	18
6. Évaluer dans d'autres secteurs	21
6.1 Gouvernance	21
6.2 Éducation	23
6.3 Technologies d'information et de communication	24
6.4 La santé – dont les droits et la santé sexuels et reproductifs.....	25
6.5 Agriculture et ressources naturelles	30
7. Évaluations internationales	34
7.1 Les objectifs du millénaire pour le développement (OMD).....	34
7.2 L'indice de développement humain (IDH), l'indice sexospécifique de développement humain (ISDH) et l'indice de la participation des femmes (IPF).....	38
7.3 La convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW/CEDEF) :	41
7.4 Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD)	44
7.5 La plate-forme pour l'action de Beijing	46
7.6 Stratégies, indicateurs et statistiques régionaux	49
8. Intégrer le genre dans les systèmes de statistiques et la collecte des données	53
9. Base de données statistiques reliées au genre internationales et régionales	55
10. Réseaux et coordonnées	57

ACRONYMES

APCTS	Accès à la prise en charge, au traitement et au soutien
BSG	Budgétisation sensible au genre
CAD	Comité d'aide au développement
CCF	Commission des Nations Unies sur la condition féminine
CEDAW	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
CENWOR	The Centre for Women's Research (Centre de recherche sur les femmes)
CEPAL	Comisión Económica para América Latina y el Caribe (Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes) (voir ECLAC)
CEPALC	Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CESAP	Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique
CIPD	Conférence internationale sur la population et le développement
CRUDAN	The Christian Rural and Urban Development Association of Nigeria (Association chrétienne pour le développement rural et urbain au Nigeria)
DDC	Direction du développement et de la coopération (Suisse)
DFID	Ministère du développement international (Royaume-Uni)
DSSR	Droits et santé sexuels et reproductifs
ECLAC	Economic Commission for Latin America and the Caribbean (voir CEPAL)
EUROSTEP	European Solidarity Towards Equal Participation (Solidarité européenne pour une participation égale)
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international pour le développement agricole
GEEI	Gender Equality in Education Index (Indice d'équité de genre en éducation)
GEI	Gender Equity Index (Indice d'équité entre les genres)
GGI	Gender Gap Index (Indice des écarts entre hommes et femmes)
GPI	Gender Poverty Index (Indice de genre de la pauvreté)
IBS	Initiative budgétaire sensible au genre
ICF	Indicateur de la condition féminine
ICRW	The International Centre for Research on Women (Centre international de recherches sur les femmes)
ICW	Communauté internationale des femmes vivant avec le VIH/sida
IDH	Indice de développement humain
IDISA	Indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique
IDS	The Institute of Development Studies
IPF	Indice de la participation des femmes
IPPF	International Planned Parenthood Federation (Fédération internationale de planification familiale)

IPPF/WHR	International Planned Parenthood Federation/Western Hemisphere Region (Fédération internationale de planification familiale/région occidentale)
ISDH	Indice sexospécifique de développement humain
IUCN	The World Conservation Union (Union de conservation mondiale)
NORAD	Agence norvégienne de coopération pour le développement
OECD	Organisation pour la coopération et le développement économiques
OIT	Organisation internationale du travail
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non-gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le virus VIH/sida
PAB	Plateforme pour l'action de Beijing
PAHO	Pan American Health Organization (Organisation pan-américaine pour la santé)
PHN	Population, Health and Nutrition (Population, santé et nutrition)
PIRDESC	Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PVVIH	Personnes vivant avec le VIH et le SIDA
RHAG	Reproductive Health Affinity Group (Groupe d'affinité sur la santé reproductive)
S&E	Suivi & évaluation
SNV	Netherlands Development Organisation (Organisation des Pays-Bas pour le développement)
TBPFA	Tableau de bord de la promotion des femmes en Afrique
TIC	Technologies d'information et de communications
UNECE	United Nations Economic Commission for Europe (Commission économique des Nations Unies pour l'Europe)
UNESCAP	United Nations Economic and Social Commission for Asia and the Pacific (Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique)
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
UNHCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
UNIFEM	Fonds de développement des Nations Unies pour les femmes
UNRISD	Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social
VAW	Violence contre les femmes
VS	Violence sexospécifique
WEDO	The Women's Environment and Development Organization (Organisation des femmes pour l'environnement et le développement)

1. INTRODUCTION

Les évaluations sensibles au genre sont indispensables pour démontrer la nécessité de s'attaquer réellement aux inégalités entre les hommes et les femmes, améliorer la planification et l'action des spécialistes agissant ou non sur le front de l'égalité des genres, et pousser les institutions à rendre compte de leurs engagements dans ce domaine. Cependant, les instruments de mesure et les données permettant l'évaluation sont limités et mal utilisés, et il est difficile d'apprécier si les efforts déployés contribuent à la réalisation des objectifs et des engagements en faveur de l'égalité des genres. Ce recueil brosse un panorama complet des approches conceptuelles et méthodologiques en matière d'évaluation sensible à la dimension de genre, et plus spécialement des indicateurs, mettant en relief les bonnes pratiques qui ont actuellement cours, du niveau local au niveau international.

Cette *Boîte à outils* reproduit en grande partie la structure du *Panorama*, présentant des textes de référence, des études de cas et des manuels pratiques pour aider les praticiens et les personnes qui formulent les politiques à:

- décider quoi mesurer et comment – et sélectionner les méthodes et méthodologies appropriées;
- évaluer la réalité de l'intégration du genre;
- évaluer le changement dans quatre domaines particulièrement «difficiles à mesurer»: la pauvreté, l'émancipation, la violence liée au genre et les situations de conflit;
- suivre et renforcer les instruments de mesure et indicateurs internationaux, dont les objectifs et indices largement reconnus tels que les Objectifs du millénaire pour le développement, ou l'indice sexospécifique de développement humain (ISDH) et l'indice de la participation des femmes (IPF) des Nations Unies;
- concevoir et mieux utiliser des approches, indicateurs et statistiques régionaux sensibles à la dimension de genre.

Cette *Boîte à outils* contient également des informations complémentaires sur l'évaluation des changements dans des secteurs qui ne sont pas abordés en détail dans le *Panorama*, tels que la santé et les droits sexuels et reproductifs (SDSR). Des informations sur les méthodes permettant d'introduire le genre dans les statistiques et les collectes de données sont également fournies, ainsi que des bases de données internationales et régionales de statistiques liées au genre et les coordonnées des réseaux, individus et organisations présentées dans ce kit. Chaque résumé comporte les informations nécessaires pour obtenir des exemplaires des textes intégraux ou les télécharger. La plupart des ressources de ce kit peuvent être téléchargées gratuitement sur Internet.

Cette *Boîte à outils* s'intègre dans le *Kit Actu'* «Genre et indicateurs», aux côtés d'un *Panorama* et du bulletin *En Bref* sur le même thème. Vous pouvez les télécharger depuis la page <http://www.bridge.ids.ac.uk> ou nous contacter (bridge@ids.ac.uk) pour de plus amples informations.

De nouvelles ressources sur le genre et les indicateurs ne cessent de voir le jour. Le site Siyanda, hébergé par BRIDGE, présente toutes les ressources de cette *Boîte à outils* (entrez la requête «indicators») ainsi que du nouveau matériel. N'hésitez pas à nous suggérer ou nous soumettre des ressources sur le genre et les évaluations du changement, afin que nous les fassions figurer sur notre site Siyanda. Voir <http://www.siyanda.org>.

2. GLOSSAIRE

Indices composites	Indices composés de plusieurs indicateurs combinés en une seule mesure globale.
Genre	Les rôles, comportements et attributs socialement construits considérés comme appropriés pour les hommes et pour les femmes dans une société donnée, à un moment précis.
Analyse selon le genre ou analyse sexospécifique	La collecte et l'étude systématiques des informations relatives aux différences et aux relations sociales reliées au genre en vue d'identifier, de comprendre et de réduire les inégalités fondées sur le genre.
Audit en termes de genre	L'analyse des politiques, des programmes et des institutions en termes d'application des critères liés à la notion de genre.
Violence reliée au genre	Tout acte ou menace constituant une agression physique, sexuelle ou psychologique et produite sur la base du genre de la victime.
Indifférent(e) au genre	Le fait d'ignorer les dimensions de genre ou de ne pas «voir» les différences entre les hommes et femmes dans les analyses, les politiques ou les activités de développement.
Égalité des genres	L'égalité des chances pour les hommes et les femmes dans la vie, dont la capacité à participer à la vie publique, les mêmes chances de succès dans la vie et l'égale répartition du pouvoir et des ressources.
Écart entre les hommes et les femmes	L'écart ou la différence entre les performances ou la situation des hommes et des femmes sur un indicateur particulier.
Indicateur de genre	Raccourci parfois utilisé pour renvoyer aux indicateurs sensibles à la dimension de genre (voir ci-dessous).
Intégration du genre	Stratégie organisationnelle visant à introduire une perspective de genre dans tous les aspects des politiques et des activités d'une institution, grâce au renforcement des capacités et à la responsabilité en matière de genre.
Relations sexospécifiques ou relations sociales de genre	Relations de pouvoir hiérarchiques entre les hommes et les femmes ou au sein de groupes d'hommes ou de femmes qui tendent à désavantager les femmes.
Données sensibles à la dimension de genre	Informations reflétant les dimensions de genre d'un problème particulier.

Indicateurs sensibles à la dimension de genre	Un «indicateur sensible à la dimension de genre» mesure les changements qui s'opèrent au fil du temps dans la société, en rapport avec les différences de genre. Il peut s'agir d' <i>indicateurs répertoriés par genre</i> qui fournissent des mesures séparées pour les hommes et les femmes sur un indicateur spécifique, tels que les taux d'alphabétisation, ou d' <i>indicateurs de genre</i> pour des problèmes spécifiques aux hommes ou aux femmes, tels que la violence reliée au genre.
Indicateurs	Les indicateurs sont des critères ou mesures permettant d'évaluer les changements.
Méthodologies quantitatives	Les méthodes de collecte de données quantitatives produisent des résultats quantifiables, et se concentrent sur des problèmes comptabilisables, comme le niveau des salaires.
Méthodologies qualitatives	Les méthodologies qualitatives reflètent l'opinion, les attitudes et les sentiments des gens et sont généralement dérivées de processus d'investigation plus qualitatifs (ex. : discussions de groupe focal, stratégies d'apprentissage participatif, observations).
Méthodologies participatives	Les méthodologies participatives partent du principe que les hommes et les femmes devraient être les agents de leur propre développement, prendre part aux décisions concernant ce qu'il convient de mesurer et avec quels indicateurs, et participer eux-mêmes aux activités de recherche.
Sexe	Le sexe désigne les caractéristiques biologiques qui définissent les être humains en tant qu'homme ou femme. Ces caractéristiques biologiques ne s'excluent pas mutuellement puisque certains individus possèdent les deux.
Données répertoriées par genre	Les données répertoriées par genre recouvrent l'ensemble des données quantitatives et qualitatives et des informations statistiques séparées par genre.

Ce glossaire a été établi par Annalise Moser, auteure du *Panorama*.

3. GENRE ET INDICATEURS: GÉNÉRALITÉS

Moser, A., *Genre et indicateurs: panorama*, BRIDGE/IDS, Brighton, 2007

http://www.bridge.ids.ac.uk/reports_gend_CEP.html#Indicators

L'égalité hommes-femmes passe par une transformation sociale inspirée et mobilisatrice. Ceci soulève de nombreuses questions. Quand peut-on dire que l'on a «réussi»? Comment se produit le changement? D'où partons-nous et comment savoir si nous sommes sur la bonne voie? Comment pouvons-nous comprendre et nous inspirer de ce «qui marche» pour aboutir à des transformations positives? Ce *Panorama* vise à répondre à ces questions urgentes. Il définit ce qu'on entend par indicateurs sensibles à la dimension de genre et mesures du changement; démontre la nécessité de mener des évaluations sensibles au genre et propose quelques pistes sur la manière de s'y prendre concrètement. Le chapitre 3 traite de l'intégration systématique du genre - comment évaluer son impact -, tandis que le chapitre 4 étudie les différentes façons de mesurer des aspects spécifiques des inégalités hommes-femmes, tels que la violence liée au genre ou la dimension de genre de la pauvreté. Le document détaille une série d'instruments de mesure internationaux, dont les objectifs et indicateurs les plus courants et de nouvelles approches innovatrices. Des recommandations rappellent que les évaluations sensibles au genre ne peuvent à elles seules garantir l'égalité des genres, même si le perfectionnement des indices et des indicateurs existants demeure essentiel. Pour être utiles, les données doivent être collectées, analysées, diffusées et *utilisées*.

Beck, T., *A quick Guide to using Gender Sensitive Indicators: a Reference Manual for Governments and Other Stakeholders (Guide succinct pour l'utilisation d'indicateurs sensibles à la dimension de genre: manuel de référence à l'intention des gouvernements et autres parties prenantes)*, Gender Management System Series, Secrétariat du Commonwealth, Londres, 1999

Le Guide, dans sa version courte, est disponible à:

http://publications.thecommonwealth.org/publications/html/DynaLink/cat_id/34/pub_id/301/pub_details.asp

Version longue disponible à:

http://www.thecommonwealth.org/shared_asp_files/uploadedfiles/{D30AA2D0-B43E-405A-B2F0-BD270BCEFBA3}_ugsi_ref.pdf

L'objectif de ce guide est d'aider les gouvernements à sélectionner, utiliser et diffuser des indicateurs sensibles à la dimension de genre, à l'échelle nationale. Mais il est également utile aux ONG, aux groupes de femmes, associations professionnelles, instituts de recherche ou universitaires ou autres organismes œuvrant à la promotion de l'égalité hommes-femmes. Il explore les principales sources de données disponibles en vue d'instituer, à l'échelle nationale, une base de données des indicateurs sensibles à la dimension de genre, dont des recensements et enquêtes sur la main d'œuvre et des études sur les ménages, l'utilisation du temps et les systèmes de responsabilité nationaux. Ce document propose également un examen détaillé de la façon dont on peut regrouper et utiliser les

indicateurs sensibles à la dimension de genre, dans des domaines tels que: la composition de la population; l'apprentissage dans l'éducation formelle et non formelle; l'accès à la terre, à l'équipement et au crédit; les droits juridiques et le pouvoir politique ainsi que la violence contre les femmes. Il passe en revue le travail mené par les Nations Unies et les donateurs internationaux sur les indicateurs sensibles à la dimension de genre, dont l'indicateur sexospécifique de développement humain (ISDH) et l'indice de la participation des femmes (IPF) du Programme des Nations Unies pour le développement. Des études de cas illustrent quelques bonnes pratiques en matière d'élaboration d'indicateurs sensibles à la dimension de genre.

Beck, T. et Stelcner, M., *Guide des indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes*, Agence canadienne de développement international (ACDI), Gatineau, 1997 (anglais et français)

[http://www.acdi-cida.gc.ca/INET/IMAGES.NSF/vLUIImages/Policy/\\$file/WID-GUID-E.pdf](http://www.acdi-cida.gc.ca/INET/IMAGES.NSF/vLUIImages/Policy/$file/WID-GUID-E.pdf) (anglais)

[http://www.acdi-cida.gc.ca/INET/IMAGES.NSF/vLUIImages/Policy/\\$file/WID-GUID-F.pdf](http://www.acdi-cida.gc.ca/INET/IMAGES.NSF/vLUIImages/Policy/$file/WID-GUID-F.pdf) (français)

Conçu pour aider le personnel de l'ACDI à comprendre comment s'utilisent les indicateurs sensibles à la dimension de genre, ce guide aborde diverses techniques permettant de choisir les indicateurs appropriés et se penche sur certaines approches méthodologiques spécifiques pour l'utilisation de ces indicateurs au niveau du projet. Il présente les indicateurs sensibles à la dimension de genre et explique leur utilité. Il différencie les indicateurs quantitatifs et qualitatifs: les premiers s'appuient sur des données provenant d'enquêtes officielles et concernent des mesures quantifiables, telles que le nombre de possesseurs de machine à coudre dans un village; les seconds s'appuient davantage sur des méthodes non formelles et tentent de recueillir les jugements et les perceptions des gens. Ce document énumère les critères incontournables pour sélectionner des indicateurs. Ils doivent, par exemple, correspondre aux besoins de l'utilisateur; être recueillis de façon participative, avec une contribution de toutes les parties prenantes; et être faciles à comprendre et à utiliser. Le document procède ensuite à l'examen d'indicateurs sensibles à la dimension de genre spécifiques, dans le domaine de l'éducation, la santé, la participation et l'émancipation.

4. MESURER L'INTÉGRATION SYSTÉMATIQUE DU GENRE

4.1 L'intégration systématique du genre

Moser, C. et Moser, A., 'Gender Mainstreaming since Beijing: a Review of Success and Limitations in International Institutions' (Intégration systématique du genre depuis Beijing: bilan de ses succès et de ses limites dans les institutions internationales), *Genre et Développement*, 13.2, Routledge, Londres, 2005

http://www.oxfam.org.uk/what_we_do/resources/downloads/FOG_MGD_3.pdf

La Plateforme de Beijing pour l'Action de 1995 a fait de l'intégration systématique du genre le mécanisme prioritaire en vue de réaliser l'égalité des genres. Cet article évalue les progrès accomplis à ce jour, en examinant les politiques d'intégration systématique du genre dans les institutions internationales de développement. Or, parce qu'il manque un suivi et une évaluation réels des résultats de l'intégration du genre, il est difficile d'en apprécier les effets sur le plan de l'égalité des genres. L'une des difficultés tient à l'identification des critères d'évaluation et des indicateurs les plus appropriés pour ce faire. Souvent, les évaluations mettent davantage l'accent sur des indicateurs chiffrés, tels que la quantité et la proportion de femmes bénéficiaires ou le nombre d'activités axées sur la «femme» ou le «genre», que sur la question de l'impact ou des résultats de l'intégration du genre. En conséquence, le document préconise une stratégie double: la mise en œuvre de l'intégration du genre (assortie d'une bien plus grande transparence en matière de documentation) et la mise au point d'évaluations plus solides des processus de produits et de résultats. Pour s'abonner à cette revue, se rendre sur la page: <http://www.tandf.co.uk/journals/carfax/13552074.html> ou envoyer un courriel à: tf.enquiries@tfinforma.com.

La British Library of Development Studies (BLDS) en possède des exemplaires et offre un service de livraison de documents et de prêts inter-bibliothèques.

Pour en savoir plus : <http://blds.ids.ac.uk/docdel.html#ill>.

Bureau international du travail (BIT), *Audit participatif de genre*, BIT, Genève, 2007 (anglais, français et espagnol)

<http://www.ilo.org/dyn/gender/docs/RES/171/F52553087/ILO%20Participatory%20Gender%20Audit%20brochure.pdf> (anglais)

http://www.ilo.org/dyn/gender/docs/RES/171/F79948910/03_fr_gender_audit.pdf (français)

http://www.ilo.org/dyn/gender/docs/RES/171/F1631765358/03_esp_gender_audit.pdf (espagnol)

Un audit participatif de genre est un outil et un processus, basé sur une approche participative, qui évalue si les pratiques et les systèmes internes d'intégration du genre sont efficaces et suivis. Appliqué aux niveaux individuel, des équipes et de l'organisation, ce type d'audit vise à mieux faire connaître les méthodes qui permettent d'intégrer les préoccupations de genre d'un bout à l'autre d'une institution. Le Bureau international du travail (BIT) a lancé ce procédé en octobre 2001 et a depuis élargi ses audits pour couvrir ses unités hors-sièges, ses divisions majeures telles que la

Confédération internationale des syndicats libres (CISL), et les bureaux des agences des Nations Unies au Zimbabwe et au Mozambique. Cette brochure de huit pages donne un aperçu de l'expérience du BIT en matière d'audits participatifs et une liste des principales conclusions et résultats. Elle expose comment, à travers le processus d'audit, des plans et stratégies spécifiques pour l'égalité des genres et l'intégration du genre ont pu être élaborés dans différents pays. Au Sri Lanka, par exemple, où ces audits ont été réalisés en 2004 en collaboration avec le ministère du Travail et de l'Emploi, l'Employers' Federation of Ceylon (EFC - Fédération des employeurs de Ceylan) et deux fédérations syndicales, un «Bureau des questions de genre» a été créé au sein du ministère du travail et de l'emploi et des groupes de travail sur le genre ont été mis en place dans toutes les unités concernées par l'audit, afin de suivre la mise en œuvre de ses recommandations.

Moser, C., *An Introduction to Gender Audit Methodology: Its Design and Implementation in DFID Malawi (Introduction à la méthodologie de l'audit de genre: conception et mise en application au sein du DFID Malawi)*, Overseas Development Institute (ODI), Londres, 2005

http://www.odi.org.uk/PPPG/publications/papers_reports/ODI_Moser_gender_audit_methodology.pdf?itemprcd=gender

Ce document de référence décrit la méthode qui a été choisie pour mener un audit sur le travail du Ministère britannique pour le développement international dans le domaine de l'égalité des genres et de l'intégration du genre au Malawi. L'audit comportait une évaluation organisationnelle interne mais aussi une analyse externe des objectifs de développement. Les auditeurs ont étudié les documents de politique, les modes opératoires et les notes et communications des projets, entre autres documents. Des discussions de groupes focaux ont également eu lieu sur les questions institutionnelles et opérationnelles/de programmation de l'intégration systématique du genre. Trois groupes y participaient, dont un mixte: les membres, hommes et femmes, du personnel britannique, le personnel féminin malawien et le personnel masculin malawien. En outre, tout le personnel a reçu un questionnaire individuel d'évaluation, sous la forme de 18 questions à choix multiples et de trois questions ouvertes, afin de mesurer les modifications au sein de l'organisation. L'audit couvrait le domaine des capacités techniques et celui de la culture institutionnelle. Parmi les questions figuraient :

- Le DFID Malawi vous offre-t-il suffisamment d'opportunités de renforcer votre connaissance des problèmes de l'égalité des genres dans votre domaine professionnel ou technique?
- Intégrez-vous souvent explicitement les questions de genre dans votre travail?
- Le DFID Malawi a-t-il une politique active de promotion de l'égalité des genres et du respect de la diversité dans les prises de décisions, les attitudes, la déontologie, etc.? Si oui, que diriez-vous de son efficacité?

Le document tire des leçons de l'expérience du DFID au Malawi, dont l'intérêt d'adopter une approche participative et l'importance d'obtenir de l'engagement politique et du soutien institutionnel. Il souligne également l'importance de concevoir des outils méthodologiques en vue de suivre les questions de genre dans les nouvelles modalités de l'aide (voir la section 4.1 ci-dessous). Si cela ne se produit pas, les audits de genre ne seront rien de plus que des outils purement programmatiques.

Evertzen, A., *Manual for the Gender Self-Assessment (Manuel d'auto-évaluation en matière de genre)*, Centre de formation SNV Genre et Développement, La Haye, 2003

http://www.snvworld.org/irj/go/km/docs/SNVdocuments/Reference_Guide_Gender_Self-Assessment_Evertsen_2003.pdf

Selon vous, quelle est la contribution du SNV (Organisation de développement des Pays-Bas) à la réduction des inégalités dans les relations entre les genres? Voici l'une des nombreuses questions destinées à encourager le personnel du SNV et leurs partenaires à évaluer leur propre performance au regard des questions de genre. Les questions sont conçues pour favoriser la réflexion sur soi-même et permettre au personnel de s'approprier les efforts déployés en vue de promouvoir l'émancipation des femmes et l'égalité des genres. Sur la base de ces évaluations, des équipes du SNV et des employés de leurs partenaires émettent des propositions pour améliorer les processus de planification habituels du SNV. Ce manuel discute de la nature et des objectifs de l'auto-évaluation de genre. Il aborde certaines questions organisationnelles relatives à la mise en place d'une auto-évaluation de genre, telles que le temps, le coût et la préparation nécessaires à la constitution d'une équipe d'auto-évaluation de genre. Il énumère les points essentiels de la liste de contrôle de l'auto-évaluation de genre et propose un *Guide de l'animateur* qui présente différentes méthodes à utiliser avec les participants des ateliers. Vous pouvez également vous procurer un guide de référence mis à jour (2004) *Gender Self-Assessment (Auto-évaluation en matière de genre)*, disponible en CD-ROM en anglais, français, espagnol et portugais, en vous adressant à info@snvworld.org.

Daniel, P., *Mainstreaming gender into NGO work: a case study from Nigeria*, (Intégrer le genre dans le travail d'une ONG: une étude de cas au Nigeria), document présenté à l'occasion du 8^e Congrès Mondial des Femmes, à l'Université de Makerere, Kampala, Ouganda, 21-26 Juillet 2002

http://www.patriciadaniel.org.uk/MAINSTREAMING_GENDER.pdf

En octobre 2000, des employés du CRUDAN (Christian Rural and Urban Development Association - Association chrétienne pour le développement rural et urbain) ont participé à un atelier, dans le cadre d'un vaste effort pour introduire une perspective de genre dans le travail de leur association. Lors de l'atelier, une liste de contrôle destinée à mesurer l'égalité hommes-femmes dans les organisations a été établie, puis simplifiée par la suite, afin d'en faciliter l'usage par les membres des organisations. Voici la liste de contrôle:

Liste de contrôle: Indicateurs du CRUDAN pour une organisation respectueuse de l'égalité des genres

Le personnel

1. Le personnel reçoit une formation constante sur les questions de genre.
2. Le personnel possède une compréhension des questions de genre et est capable d'appliquer des politiques sensibles à la dimension de genre.
3. Le personnel a une perception des femmes, et des attitudes à leur égard, sensibles et positives.

Processus d'embauche

4. L'équilibre entre les genres est respecté dans l'emploi du personnel.
5. Les procédures de recrutement acceptent indifféremment les candidatures des hommes et des femmes.
6. Les promotions internes permettent aux femmes comme aux hommes de progresser au sein de l'organisation.
7. Au sein de l'organisation, les femmes travaillent sur un pied d'égalité avec les hommes, comme en témoignent les tâches et responsabilités qui leurs sont assignées.

Structure organisationnelle

8. L'organisation tient compte des responsabilités familiales dans l'aménagement des horaires et les conditions de travail.
9. Le style de direction et de communication permettent une participation égale des femmes et des hommes.
10. Les réseaux de communication formels et informels intègrent les hommes et les femmes à égalité.
11. Les valeurs de l'organisation sont sensibles à la dimension de genre.
12. La direction s'engage sur le terrain des questions de genre.

Prise de décision

13. La parité hommes-femmes est respectée parmi le personnel impliqué dans la planification et les prises de décision relatives à l'organisation.
14. Le Conseil d'administration est composé d'hommes et de femmes à égalité.
15. Les femmes comme les hommes ont accès aux ressources de l'organisation et à leur contrôle.
16. Une femme peut-elle devenir présidente?

Situation générale

17. Certains programmes sont dédiés aux questions de l'égalité des genres. Par exemple:
 - Programmes de sensibilisation au genre à destination des communautés
 - Alphabétisation des femmes adultes
 - Programmes spéciaux pour les femmes.
18. Les contraintes et possibilités organisationnelles pour la mise en œuvre d'un programme sensible à la dimension de genre ont été examinées.

Adhésion

19. L'adhésion est ouverte aux hommes et aux femmes, le cas échéant (c'est-à-dire pas dans un groupe de femmes).
20. La proportion d'adhérents hommes et femmes est équilibrée.

Documentation

21. Les textes de l'organisation emploient un vocabulaire et des images neutres en termes de genre, ce qui favorise l'égalité des genres.

(Daniel, P. 2002: 15)

4.2 La nouvelle architecture de l'aide

UNIFEM, “Promoting Gender Equality in New Aid Modalities and Partnerships” (Promouvoir l'égalité des genres dans les nouveaux partenariats et modalités de l'aide), document de discussion de l'UNIFEM, UNIFEM, New-York, 2006 (en anglais; version résumée en espagnol)

http://www.idrc.ca/uploads/user-S/11429447581PromotingGenderEqualityInNewAidModalities_eng.pdf (anglais)

Le compte-rendu complet est disponible sur :

http://www.unifem.org/attachments/events/UNIFEM-EC_Conference_Report.pdf.

Une version résumée du compte-rendu en espagnol est disponible sur :

<http://www.mujereshoy.com/secciones/3450.shtml>.

Tandis que les efforts s'intensifient pour atteindre, d'ici 2015, les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), des pays développés et en voie de développement se sont engagés dans une refonte des partenariats et des modalités de l'aide. Cette nouvelle architecture est conçue pour aligner l'aide sur des priorités de développement fixées nationalement, verser des aides d'origines diverses dans un soutien direct au budget national ou à des secteurs particuliers, et mieux stabiliser le financement. Le suivi des aides axées sur les résultats, au niveau du pays, doit se mener au travers de cadres nationaux d'évaluation des résultats qui soient transparents et contrôlables. Cependant, aucun des outils d'évaluation ne comprend d'éléments permettant de suivre les progrès en matière d'équité sociale et de genre. Reconnaître les limites des indicateurs actuellement en place ouvre, néanmoins, la possibilité d'incorporer l'égalité des genres dans les indicateurs de bonne performance. On peut envisager, par exemple, d'introduire des indicateurs sensibles à la dimension de genre dans les matrices de la politique d'un pays ou dans des cadres budgétaires et de stratégie de réduction de la pauvreté. Pour réduire les inégalités entre les genres, ce document propose que la nouvelle architecture de l'aide inclue des systèmes d'imputabilité afin de suivre les contributions des donateurs et des gouvernements en ce domaine. Il recommande également d'évaluer les progrès de la sensibilisation aux questions de genre, de suivre les résultats et d'utiliser des indicateurs de l'efficacité de l'aide. Ce document est le produit d'une consultation internationale organisée à Bruxelles par l'UNIFEM et la Commission européenne, en novembre 2005.

Van Reisen, M., *Accountability Upside Down: Gender Equality in a Partnership for Poverty Eradication (La responsabilité en chantier: l'égalité des genres dans un partenariat pour l'éradication de la pauvreté)*, Eurostep, Bruxelles et Social Watch, Montevideo, 2005, p. 41–47
http://www.socialwatch.org/en/informelmpreso/images/otrasPublicaciones/Unifem_OECD_RV.pdf

Jusqu'à une date récente, les projets ou programmes étaient les principaux mécanismes par lesquels les donateurs fournissaient aux pays partenaires l'assistance au développement. Or, avec l'introduction des nouveaux mécanismes de l'aide, les fonds sont de plus en plus canalisés vers les gouvernements partenaires par le biais d'un soutien direct au budget. Il est, de ce fait, de plus en plus difficile de suivre la trace des sommes dépensées en faveur de l'égalité des genres dans un pays donné. Les mécanismes qui servaient à évaluer l'impact de l'aide au développement en matière d'égalité des genres se focalisaient sur la façon dont ces programmes appuyaient cette revendication,

mais la réforme de l'attribution de l'aide au développement exige une évaluation davantage fondée sur les résultats. Ce rapport se base sur un échantillon de neuf donateurs bilatéraux. Il démontre l'insuffisance des préoccupations en termes de genre dans la programmation des pays et souligne l'absence quasi-totale de mécanismes pour suivre les résultats ou évaluer s'ils ont eu un impact quelconque sur les objectifs de l'égalité entre les genres. Comme solution possible, le rapport présente le Gender Equality Index (indice d'égalité entre les genres), réalisé par Social Watch, qui permet de mesurer le progrès ou le recul de l'égalité hommes-femmes dans un pays.

5. MESURER LA DIFFICULTÉ DE MESURER

5.1 La Pauvreté

Chant, S., 'Re-thinking the "Feminization of Poverty" in relation to aggregate gender indices' (Repenser la 'féminisation de la pauvreté' en lien avec les indices agrégés relatifs au genre), *Journal of Human Development*, Vol. 7, No. 2, Routledge, Londres, 2006

http://personal.lse.ac.uk/chant/chantpdfs/Chant_JHD_PDF.pdf

Ce document reconnaît l'insuffisance des indicateurs du Programme des Nations Unies pour le développement – l'indice sexospécifique de développement humain (ISDH) et l'indice de la participation des femmes (IPF) (voir chapitre 6.2) – à mesurer les aspects reliés au genre de la pauvreté et suggère des méthodes de travail pour s'orienter vers des indices agrégés plus sensibles aux écarts entre les hommes et les femmes dans l'évaluation de la pauvreté. Une étape cruciale pour mieux appréhender les dimensions de genre de la pauvreté serait de dépasser la simple collecte de données sur les revenus que gagnent (gèrent ou ont à disposition) les hommes et les femmes des ménages pauvres, et de s'intéresser à l'objet de leurs dépenses, à la part des divers revenus consacrée aux besoins collectifs essentiels de la famille, aux autres membres du foyer et/ou réservées aux dépenses personnelles. Pour améliorer les mesures et les indicateurs de pauvreté, il nous faut également nous défaire de l'idée, en grande partie infondée, selon laquelle les foyers dirigés par une femme sont les «plus pauvres parmi les pauvres». Si la notion de chef de famille doit être retenue comme élément de différenciation pour tout indice d'inégalité de genre, il serait cependant utile de répertorier les femmes chefs de famille en fonction des différents cycles de la vie, du statut marital, de la fertilité, etc. Pour dépasser l'ISDH et l'IPF, le document suggère la création d'un indice de la pauvreté relatif au genre (Gender-related Poverty Indicator - GPI), basé sur l'utilisation du temps (unités de temps de travail par opposition au temps de repos/loisir), la valeur de la contribution du travail (dans le secteur rémunéré et non rémunéré) par opposition aux gains et aux différents modes de dépense et de consommation des femmes et des hommes. (Pour des informations sur l'ISDH et l'IPF, voir chapitre 6.2).

Blackden, M. et Wodon, Q. (eds) *Gender, Time Use, and Poverty in sub-Saharan Africa* (Genre, utilisation du temps et pauvreté en Afrique sub-saharienne), document de travail de la Banque Mondiale No. 73, La Banque Mondiale, Washington, DC, 2005

[http://www.countryanalyticwork.net/caw/cawdoclib.nsf/vewSearchableDocumentsAgency/2A9872108C1608388525714D004EC097/\\$file/AFR+Gender+and+Poverty.pdf](http://www.countryanalyticwork.net/caw/cawdoclib.nsf/vewSearchableDocumentsAgency/2A9872108C1608388525714D004EC097/$file/AFR+Gender+and+Poverty.pdf)

Il n'est pas toujours évident de définir ce qu'est la «pauvreté de temps», ni de la mesurer. Elle peut renvoyer au fait que certaines personnes, généralement des femmes, ne disposent pas de suffisamment de temps de repos et de loisir, une fois décompté le temps qu'elles passent à travailler, que ce soit sur le marché de l'emploi, aux tâches domestiques ou à d'autres activités comme les corvées d'eau et de bois. Les documents de cet ouvrage passent en revue les écrits et études qui traitent de l'utilisation du temps en Afrique. Ils s'appuient sur des outils et des approches appuyées sur l'analyse de la pauvreté d'après les statistiques de consommation, en vue d'explorer les liens

entre pauvreté de temps, pauvreté de consommation et d'autres dimensions du développement en Afrique, comme l'éducation et le travail des enfants. L'ouvrage propose des pistes pour mesurer la pauvreté de temps, d'après un exemple guinéen. L'indicateur utilisé pour savoir qui est concerné par la «pauvreté de temps» est le temps total que les individus passent au travail, en additionnant le temps consacré à l'activité professionnelle, aux tâches domestiques, aux corvées d'eau et de bois ou à aider d'autres foyers.

Gammage, S., *A Menu of Options for Intra-household Poverty Assessment (Menu d'options pour l'évaluation de la pauvreté au sein du foyer)*, United States Agency for International Development (Agence américaine pour le développement international), Washington, DC, 2006

http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PNADH568.pdf

Appuyées sur le revenu et la consommation, les mesures de la pauvreté des ménages supposent généralement que toutes les ressources de la famille sont également réparties entre tous ses membres. Dans la réalité, pourtant, certains membres de la famille peuvent être plus avantagés que d'autres, parce qu'ils sont à la tête d'un revenu plus important et en meilleure situation de pouvoir consommer. Les femmes, les enfants et les personnes âgées se retrouvent souvent lésés. Ce rapport examine certains aspects de l'inégalité au sein de la famille, en insistant explicitement sur leurs implications dans l'évaluation de la pauvreté. Il recommande également de rechercher de nouveaux outils et de mener des tests pilotes pour les élaborer. Il suggère notamment d'insérer un certain nombre de questions dans les questionnaires des outils d'évaluation de la pauvreté (Poverty Assessment Tools), où apparaissent explicitement la question des budgets et sphères d'activités communs et séparés. Par exemple:

- Ceux qui rapportent le revenu le plus important peuvent-ils en disposer librement?
- Les femmes/hommes contrôlent-ils le revenu qu'ils produisent? Si oui, à quelles dépenses consacrent-ils cet argent?
- Les femmes ont-elles accès à tout l'argent rapporté par les hommes de la maison? Si non, quel pourcentage récupèrent-elles?

Une autre suggestion est de collecter des données en vue de déterminer qui possède et contrôle les principaux biens et «capitaux». Cela permettrait également d'obtenir une représentation plus détaillée et différenciée de la vulnérabilité individuelle à la pauvreté.

Pour davantage d'informations sur le travail non rémunéré, voir chapitre 7.2.

5.2 L'émancipation

Pradhan, B., *Measuring Empowerment: A Methodological Approach*, (Mesurer l'émancipation: méthodologie), Society for International Development, Palgrave Macmillan, Basingstoke, 2003

Vous pouvez commander ce document sur:

<http://direct.bl.uk/bld/PlaceOrder.do?UIN=131040805&ETOC=RN>

Des exemplaires peuvent également être empruntés à la British Library of Development Studies (BLDS) qui dispose d'un service de prêt inter-bibliothèques. Voir: <http://blids.ids.ac.uk/docdel.html>.

Comment déterminer le degré d'émancipation d'une femme ou d'un groupe de femmes? Les indicateurs socio-économiques courants, tels que l'éducation, le revenu et la part des femmes dans la population active, rendent-ils vraiment compte de l'émancipation des femmes? Ce document explique que si ces évaluations socio-économiques quantitatives de l'émancipation sont des indicateurs utiles, elles ne sont pas suffisamment sensibles pour saisir les nuances des relations de pouvoir entre les genres. Ceci parce qu'à elles seules, les méthodes quantitatives ne peuvent rendre compte des processus interactifs par lesquels ceux qui se retrouvent en position de faiblesse trouvent des stratégies pour tirer partie de relations inégales afin, par exemple, d'améliorer leur statut alimentaire, repousser l'âge de leur mariage, avoir moins d'enfants, accéder à des services de santé et de meilleures conditions de vie et réduire leur charge de travail. Des méthodes qualitatives sont nécessaires pour comprendre le contexte socioculturel dans lequel se place le comportement des femmes dans l'interaction sociale et les relations entre les genres.

Se reporter au chapitre 2.3.3 du *Panorama* pour plus d'informations sur les méthodes qualitatives.

Alsop, R. et Heinsohn, N. *Measuring Empowerment in Practice: Structuring Analysis and Framing Indicators* (Mesurer l'émancipation en pratique: structurer les analyses et cadrer les indicateurs), World Bank Policy Research Working Paper 3510, La Banque mondiale, Washington, DC, 2005

http://siteresources.worldbank.org/INTEMPowerment/Resources/41307_wps3510.pdf

Dans ce document, l'émancipation est définie comme la capacité d'une personne à faire des choix et à les traduire en actions et en résultats conformes à ses souhaits. Le degré d'émancipation d'un individu dépend de son initiative personnelle (la capacité de faire un choix dans un but précis) et des opportunités structurelles qui s'offrent à lui/elle (le contexte institutionnel dans lequel se fait le choix). Le texte suggère divers indicateurs pour mesurer le degré d'émancipation: pour ce qui est de l'initiative personnelle, l'examen des atouts (psychologique, informatif, organisationnel, matériel, social, financier ou humain); en ce qui concerne les opportunités structurelles, la présence et le fonctionnement d'institutions formelles et informelles, dont les lois, les cadres de réglementation et les normes qui régissent les comportements. Le document décrit comment ce cadre a guidé l'analyse dans le cadre d'interventions pour le développement menées en Éthiopie, au Népal, aux Honduras et au Mexique, dans un exemple d'utilisation concrète. Il présente également un projet de module destiné à évaluer l'émancipation au niveau du pays. Cet élément peut être utilisé seul ou être intégré aux systèmes de suivi de la gouvernance ou de la pauvreté au niveau du pays qui cherchent à ajouter une dimension d'émancipation à leur analyse.

Malhotra, A., Schuler, S.R. et Boender, C., *Women's Empowerment as a Variable in International Development*, (L'émancipation des femmes en tant que variable dans le développement international), La Banque mondiale, Washington, DC, 2002

http://www.icrw.org/docs/MeasuringEmpowerment_workingpaper_802.doc

Mesurer «l'émancipation» passe par l'instauration de standards universels (tels que les droits de l'homme), mais doit aussi s'appuyer sur des indicateurs sensibles au contexte. Le besoin de mesurer l'émancipation en tant que *processus*, par opposition à une condition ou un résultat arrêtés, pose d'autres problèmes. Ce document explore les difficultés d'évaluer l'émancipation et illustre comment l'émancipation a pu être évaluée de façon empirique, à différents niveaux. Des recommandations insistent sur la nécessité de mieux coordonner les efforts déployés pour collecter les données. Par exemple, on ne peut rendre réellement compte du *processus* de l'émancipation des femmes si l'on ne dispose pas de données sur une période de temps. En ce qui s'agit des données agrégées, il faut davantage de données, plus élaborées et répertoriées par genre, portant sur la main d'œuvre, les conditions du marché, les droits légaux et politiques et les processus politiques et sociaux. Pour les ménages, il convient de rapprocher la fréquence des collectes de données pour des indicateurs importants mais relativement sous-utilisés, tels que l'utilisation du temps ou la violence contre les femmes.

Mosedale, S., 'Strategic Impact Inquiry on Women's Empowerment: Report of Year 1' (Enquête d'impact stratégique sur l'émancipation des femmes: rapport de l'an 1), CARE, Atlanta, 2005

www.enterprise-impact.org.uk/pdf/StrategicImpactInquiryonWomensEmpowerment.pdf

Ce rapport présente les conclusions, à l'issue de la première année, de «l'enquête d'impact stratégique de CARE sur l'émancipation des femmes». Une des conclusions marquantes a été le manque d'attention générale porté au sein de CARE à la définition de ce qu'est, réellement, l'émancipation des femmes. Pour y remédier, l'Impact Measurement and Learning Team (IMLT) (l'équipe de mesure de l'impact et de formation) de CARE a créé un Global Framework for Women's Empowerment (Cadre mondial pour l'émancipation des femmes) qui a sélectionné 23 dimensions de l'émancipation des femmes et les a regroupé en trois catégories – «l'initiative» (agency), le «structurel» et le «relationnel». «L'initiative» renvoyait globalement à l'action et au choix, ainsi qu'aux ressources dont les individus et les groupes disposaient pour agir. «L'initiative» incluait plusieurs dimensions dont l'estime de soi, l'éducation, la mobilité et l'intégrité physique. Le «structurel» regroupait des aspects liés au contexte, comme la citoyenneté, l'accès aux droits et à la justice, l'accès aux marchés et à la représentation politique. La catégorie «relationnelle» mettait l'accent sur les normes qui régissent les relations sociales «légitimes», telles que les attitudes dans la négociation des tâches domestiques ou concernant le revenu du foyer.

Cependant, l'équipe IMLT n'a pas cherché à imposer une définition de l'émancipation. Elle a encouragé le personnel local et les participants au programme à la préciser eux-mêmes, en adoptant les dimensions du cadre général qu'ils jugeaient appropriées et en choisissant leurs propres indicateurs, en fonction du contexte local, pour mesurer le changement. En Équateur, par exemple, où CARE a évalué un projet avec des femmes qui vivaient et gagnaient leur vie sur une décharge

municipale, l'équipe de recherche s'est appuyée sur les histoires et les réflexions de ces femmes pour identifier neuf grands indicateurs d'émancipation, énumérés ci-dessous.

Les indicateurs d'émancipation de CARE en Équateur

- Confiance en soi: *«Aujourd'hui je prends la parole et participe à des réunions. Avant, je ne l'aurais jamais fait».*
- Conscience d'avoir fait un effort: *«Je travaille des heures et des heures. Ça ne s'arrête jamais. Porter du carton est un travail dur».*
- Accès aux ressources matérielles: *«Grâce à l'amélioration de mes revenus je parviens à mieux m'organiser. J'ai pu acheter du riz pour tout le mois».*
- Relations avec le conjoint et la famille: *«Avant, mon mari ne participait pas au recyclage. Maintenant, il m'accompagne dans les rues».*
- Sentiment de mériter une vie meilleure: *«J'aimerais apprendre à lire et à écrire».*
- Expression de sentiments: *«J'aimerais que ma famille m'aide dans les tâches domestiques».*
- Prise de décisions: *«Mon mari et moi prenons maintenant des décisions en commun après en avoir discuté ensemble».*
- Relations avec les autres organisations: *«Nous avons maintenant des contrats avec la municipalité».*
- Relations au sein des entreprises de recyclage que possèdent les femmes: *«Certaines femmes font des histoires pour tout. Mais au moins nous pouvons en parler».*

(Mosedale, S. 2005)

5.3 La violence reliée au genre

UNIFEM, *Uncounted and Discounted: a Secondary Data Research Project on Violence against Women in Afghanistan* (Innombrables et ignorées: projet de recherche de données secondaires sur la violence contre les femmes en Afghanistan), UNIFEM, New York, 2006

http://afghanistan.unifem.org/PDF_Documents/Uncounted%20Discounted.pdf

Jusqu'à présent, peu d'études ont été menées sur le caractère et l'étendue de la violence contre les femmes en Afghanistan. Pour combler ce manque, l'UNIFEM Afghanistan a analysé les données recueillies par des organisations et des agences de service présentes dans tout le pays. Par ce processus, l'UNIFEM cherchait: à établir une ligne de référence pour évaluer les données futures concernant la violence contre les femmes; à évaluer les capacités actuelles des organisations à récolter avec précision des données sur le sujet; et à identifier comment améliorer ces évaluations. L'étude atteste que les informations sur les victimes, les auteurs des violences, les taux d'incidence et les armes employées faisaient généralement défaut. Ces informations sont indispensables pour

définir des politiques adaptées et mener des campagnes efficaces sur le thème de la violence faite aux femmes. Figurent entre autres recommandations:

- Concevoir un formulaire normalisé afin de recueillir toutes les informations relatives aux violences faite aux femmes;
- Créer une agence centrale chargée d'effectuer un suivi des cas de violence;
- Récolter des données répertoriées par genre pour déterminer les répercussions de cette violence sur les hommes, les femmes et les jeunes – sans se limiter à ses victimes directes.

Haut Commissariat aux Réfugiés des Nations Unies (UNHCR), *La violence reliée au genre contre les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées - Principes directeurs pour la prévention et l'intervention*, «Chapitre 7: suivi et évaluation», UNHCR, Genève, 2003

<http://www.unhcr.fr/cgi-bin/texis/vtx/publ/opendoc.pdf?tbl=PUBL&id=41bf0d674>

Ce chapitre traite du suivi et de l'évaluation des actions destinées à protéger les réfugiées et les personnes déplacées contre les violences sexuelles et reliées au genre. Il présente six actions qui devraient guider l'élaboration d'un système de suivi ou d'évaluation. Une des étapes consiste à créer des outils d'établissement des rapports coordonnés et communs. Le formulaire de rapport d'incident, conçu pour rapporter les cas de violence sexuelle ou reliée au genre, et le formulaire de rapport mensuel sur la violence sexuelle et reliée au genre, destiné à repérer les modifications du contexte qui influent sur les taux de violence sexuelle et reliée au genre. Les formulaires de rapport mensuel peuvent comporter des informations sur le nombre total d'incidents rapportés ; les types de violence sexuelle et reliée au genre perpétrés; le nombre, l'âge et le sexe des victimes/survivantes et des auteurs de violence; et le nombre de victimes/survivantes d'un viol qui ont reçu des soins de santé dans les deux jours suivant l'incident. Le document explique également ce qu'est le taux de violence sexuelle et reliée au genre rapporté (Sexual and Gender-Based Violence Report Rate), ainsi que le nombre total d'incidents de violence sexuelle et reliée au genre rapportés sur une période donnée comparé à la population totale. Les formulaires complets de rapport d'incident et de rapport mensuel sont présentés en annexe.

5.4 Les conflits

Schmeidl, S. en collaboration avec Piza-Lopez, E., *Gender and Conflict Early Warning: A Framework for Action* (Genre et alerte précoce des conflits: un cadre pour l'action), International Alert, Londres et Swiss Peace Foundation, Berne, 2002

<http://www.international-alert.org/publications/getdata.php?doctype=Pdf&id=80>

Les systèmes d'alerte précoce deviennent de plus en plus incontournables pour identifier les zones exposées à des risques de conflits violents. Ce document présente un cadre initial pour incorporer le genre dans les systèmes d'alerte précoce et propose une liste d'indicateurs sensibles à la dimension de genre, afin de garantir une meilleure prise en compte des signes d'instabilité auparavant ignorés. Il donne des exemples d'indicateurs sensibles à la dimension de genre permettant d'évaluer les causes profondes à la source du conflit. Par exemple, des études suggèrent que les états dont le

pourcentage de femmes au parlement est faible sont plus enclins à utiliser la violence militaire pour régler les conflits. Le document présente également des indicateurs immédiats (à moyen terme) sensibles à la dimension de genre. L'augmentation du nombre d'agressions dans une société qui se prépare à la guerre peut s'exprimer par des agressions au sein de la cellule familiale, par exemple, infligées aux femmes, aux filles et aux garçons. Le taux croissant de violence familiale observé en Éthiopie avant l'éclatement du conflit avec l'Érythrée en est un exemple.

Moser, A., *Engendering Conflict Early Warning: Lessons from UNIFEM's Solomon Islands Gendered Conflict Early Warning Project (Introduire le genre dans les dispositifs d'alerte précoce aux conflits: leçons du projet d'alerte précoce des conflits intégrant le genre de l'UNIFEM aux îles Salomon)*, UNIFEM, New York, 2006

http://www.unifem.org.au/pdfs/engendering_conflict_early_warning_lessons_from_unifem's_solomon_islands_gendered_conflict_early_warning_project.pdf

L'alerte précoce aux conflits est la collecte et l'analyse systématique d'informations en provenance des zones de crises afin d'anticiper l'escalade d'un conflit armé. À ce jour, les systèmes d'alerte précoce aux conflits ont en grande partie ignoré les questions de genre, et ce malgré la Plateforme de Beijing pour l'Action et la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies préconisant une plus grande participation des femmes dans la prévention des conflits et la construction de la paix. Le projet de l'UNIFEM de suivi de la paix et des conflits à l'aide d'indicateurs d'alerte précoce sensibles au genre (Monitoring Peace and Conflict Using Gendered Early Warning Indicators) dans les îles Salomon a été conçu pour combler ce manque. Des indicateurs ont été élaborés en consultation avec des partenaires et des représentants d'autres organisations présentes dans les îles Salomon, et d'autres indicateurs d'alerte précoce sensibles à la dimension de genre traditionnels ont été introduits dans ce contexte local. Ces indicateurs ont alors été pré testés dans des communautés afin d'évaluer leur pertinence. À l'issue de la première collecte de données, les indicateurs ont été réévalués, l'un retiré et d'autres ajoutés. L'encadré ci-dessous donne des exemples d'indicateurs utilisés dans ce projet et de leur pertinence au regard du conflit local.

Exemples d'indicateurs d'alerte précoce sensibles à la dimension de genre de l'UNIFEM

Évitement des marchés/jardins par peur: ce sont généralement des femmes qui se rendent à pied dans les jardins éloignés ou amènent la production sur le marché. Pendant les tensions, les femmes étaient trop effrayées pour faire ce travail, ce qui réduisait la sécurité alimentaire et les rentrées d'argent.

Crainte de représailles de la part des prisonniers: ce problème a été soulevé par des femmes, qui ont apporté la preuve qu'elles étaient menacées et exposées aux actes de vengeance de la part d'hommes relâchés de prison, incarcérés pour des crimes en relation avec la période de tension.

Incidence des viols: l'incidence élevée des viols perpétrés sur des femmes et des filles au cours des tensions, mais également bien après les accords de paix.

Violence domestique: des preuves anecdotiques suggèrent que le taux d'agressions domestiques a grimpé spectaculairement pendant et après les tensions.

Ruptures: Le nombre de mariage rompus s'est élevé considérablement pendant les tensions, en lien avec l'abus d'alcool et la «culture des secondes» (secondes épouses et maîtresses). Les femmes y voyaient un signe de risque élevé, à la différence des hommes.

(Moser, A. 2006, p.5)

Les données pour chaque indicateur ont été recueillies à six mois d'intervalle en s'appuyant sur trois instruments: des enquêtes nationales menées parmi des «experts» au niveau national; des études communautaires; des formulaires d'auto-suivi, remplis par des participants au projet, hommes ou femmes, formés au suivi des indicateurs de paix et de conflit. Des groupes focaux ont également été organisés pour produire davantage de données qualitatives. On a fait la moyenne des résultats pour chaque indicateur et on les a converti en un code couleur de «niveau de risque», le rouge symbolisant un risque élevé, le jaune un risque moyen et le vert un risque faible. Un calcul de la tendance des données permettait de montrer les niveaux de paix ou de conflit en croissance ou décroissance sur une durée de temps. Les réponses des femmes et celles des hommes étaient répertoriées par genre pour mettre en évidence leurs différences de perspectives sur les questions de conflit et de paix. Cette stratégie fut payante, permettant l'analyse en termes de genre des indicateurs qui n'étaient pas eux-mêmes ouvertement reliés au genre. Les rapports d'alerte précoce des conflits sensibles au genre étaient alimentés par des données quantitatives et qualitatives. Ces rapports visaient un public local dans un langage approprié et comportaient des « options d'intervention » élaborées pour servir au niveau communautaire.

6. ÉVALUER DANS D'AUTRES SECTEURS

6.1 Gouvernance

UNIFEM, 'Gender Equality and the Millennium Development Goals: Innovations in Measuring and Monitoring' in *Progress of the World's Women 2002 Volume 2: Gender Equality and the Millennium Development Goals* («L'égalité des genres et les objectifs du millénaire pour le développement: innovations en matière d'évaluation et de suivi» dans *Les progrès des femmes à travers le monde 2002, Vol.2: L'égalité des genres et les objectifs du millénaire pour le développement*), UNIFEM, New York, 2002

http://www.unifem.org/attachments/products/09_section02.pdf

Ce court chapitre du *Progrès des femmes à travers le monde* fait le bilan des OMD et du travail de suivi associé à ce jour, et contient des exemples d'initiatives où des organisations ont identifié, élaboré et utilisé des indicateurs supplémentaires pour évaluer la condition féminine.

Au Chili, par exemple, des organisations de la société civile ont utilisé des indicateurs sensibles au genre pour demander à leur gouvernement de respecter les engagements pris en matière d'égalité des genres, avec succès. Avec le soutien de FLASCO (Facultad Latinoamericana de Ciencias Sociales) et de l'UNIFEM, des organisations de femmes de divers pays d'Amérique latine ont élaboré des «indicateurs des engagements respectés» autour de trois domaines thématiques: la participation des citoyens et l'accès au pouvoir, l'autonomie économique et l'emploi, et les droits sexuels et reproductifs des femmes. Les engagements pris par les gouvernements envers les femmes dans le cadre des conférences des Nations Unies et des plans nationaux d'action se sont vus assigner des cibles et des indicateurs, lesquels ont été évalués et pesés pour produire des indicateurs du degré de réalisation à ce jour. Au Chili, le Grupo Iniciativa Mujeres a porté les résultats à l'attention de femmes dirigeantes, députées, ministres ou haut-fonctionnaires et a lancé une campagne de publicité dans la presse. En réponse, des changements ont été introduits dans les programmes gouvernementaux, notamment:

- Des quotas ont été introduits en vue d'accroître le montant des crédits affectés aux femmes des régions rurales.
- Des quotas ont été introduits en vue d'augmenter le nombre de femmes bénéficiant de formations aux savoir-faire déductibles d'impôts.
- Des réformes législatives ont été adoptées pour autoriser la stérilisation volontaire.

Scott, C., Wilde, A., *Measuring Democratic Governance: a Framework for Selecting Pro-poor and Gender Sensitive Indicators* (Évaluer la gouvernance démocratique: cadre de sélection d'indicateurs sensibles au genre et favorables aux pauvres), PNUD, New York, 2006

<http://www.undp.org/oslocentre/docs06/Framework%20paper%20-%20entire%20paper.pdf>

Ce document présente un cadre permettant de générer des indicateurs sensibles à la dimension de genre et favorables aux pauvres pour aider les personnes formulant des politiques à suivre et évaluer

la gouvernance démocratique au niveau national. Le cadre s'applique à sept domaines de gouvernance démocratique: création d'un parlement; processus et systèmes électoraux; droits humains; justice; accès à l'information et aux médias; démocratisation et gouvernance locale; réforme de l'administration publique et lutte contre la corruption. Après avoir défini l'étendue de chaque domaine de gouvernance, une série de questions fondamentales est présentée, suivie d'une double matrice d'indicateurs. La première matrice offre des exemples d'indicateurs favorables aux pauvres, tandis que la seconde propose des indicateurs sensibles à la dimension de genre. Par exemple, les questions ci-dessous sont conçues pour illustrer divers obstacles qui empêchent les femmes et les populations pauvres d'exercer leur droit de vote:

- Quelle proportion d'hommes et de femmes des ménages pauvres et ayant le droit de vote sont inscrits en tant qu'électeurs sur les listes électorales?
- Quel est le «coût» du vote pour les hommes et les femmes des ménages pauvres, tels que le temps pour se déplacer au bureau de vote, les frais de transport, l'intimidation, le manque de sécurité et comment peut-on les réduire?

D'autres indicateurs sensibles à la dimension de genre possibles sont également décrits: la participation électorale parmi les femmes des quartiers pauvres; les dépenses affectées à des programmes d'éducation civique et électorale spécialement destinés aux femmes; la prévalence des femmes dans les quartiers pauvres indiquant que les femmes votaient généralement selon les instructions de leur père, de leur mari ou d'autres hommes et le pourcentage de sièges réservé aux femmes au Parlement national.

Pour de plus amples informations sur le projet du PNUD relatif aux indicateurs de gouvernance démocratique sensibles à la dimension de genre et favorables aux pauvres, voir la fiche d'information associée: UNDP, *UNDP project on Pro-Poor and Gender Sensitive Governance Indicators for Policy Reform: Framework for Piloting* (Projet du PNUD sur les indicateurs de gouvernance favorables aux pauvres et sensibles au genre pour la réforme des politiques: cadre de pilotage), PNUD, New York, 2005 <http://www.undp.org/oslocentre/docs06/Framework%20for%20piloting.pdf>. D'autres documents concernant le projet du PNUD sont disponibles à l'adresse suivante: http://www.undp.org/oslocentre/flagship/governance_indicators_project.html.

Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), *Participation and Leadership in Latin America and the Caribbean: Gender Indicators* (Participation et initiative dirigeante en Amérique latine et dans les Caraïbes: indicateurs reliés au genre), CEPLC, Santiago, 1999 (anglais et espagnol)

<http://www.eclac.cl/publicaciones/xml/2/4792/lcl1302i.pdf> (anglais)

<http://www.eclac.cl/publicaciones/xml/3/4323/lcl1302e.pdf> (espagnol)

La Plate-forme pour l'action de Beijing stipule que les pays ont l'obligation de suivre et d'évaluer les progrès en matière de représentation et de participation des femmes à tous les niveaux des prises de décision, au sein comme en dehors du gouvernement. Selon ce principe, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) ainsi que d'autres organisations gouvernementales

et non-gouvernementales ont élaboré des indicateurs en vue d'évaluer la participation des femmes dans la région Amérique latine et Caraïbes. Ces indicateurs se divisent en deux catégories principales. Les «indicateurs de volonté politique» sont pour l'essentiel des mesures qualitatives montrant le degré d'engagement des gouvernements en faveur de l'équité de genre, tels que l'établissement de mécanismes gouvernementaux pour la promotion des femmes et l'élaboration de politiques spécifiques visant à garantir l'égalité des chances pour les hommes et les femmes. Les «indicateurs de résultats» sont des indicateurs quantitatifs destinés à évaluer les conséquences de différents processus ou actions en lien avec une cible spécifique, telles que la présence des femmes dans les instances dirigeantes des confédérations syndicales, des coopératives et des associations professionnelles. Les conclusions montrent que même si les femmes de la région confirment leur entrée sur le marché du travail et dans d'autres domaines de la vie publique, leur nouveau rôle est principalement un rôle subordonné et ne s'étend pas aux sphères politiques et sociales où s'exerce le pouvoir.

6.2 Éducation

Unterhalter, E., Challender, C. et Rajagopalan, R., 'Measuring gender equality in education' (Évaluer l'égalité des genres dans l'éducation), in Aikman, S. et Unterhalter, E (eds) *Beyond Access: Transforming Policy and Practice for Gender Equality in Education (Au-delà de l'accès: transformer les politiques et les pratiques pour l'égalité des genres en matière d'éducation)*, Oxfam GB, Oxford, 2005

http://www.oxfam.org.uk/what_we_do/resources/downloads/BA_5.pdf

Ce chapitre passe au crible les méthodes d'évaluation de l'égalité des genres utilisées par les agences internationales et les gouvernements dans le domaine de l'éducation – principalement basées sur les taux de scolarisation – et propose des formes d'évaluation alternatives. Par exemple, les taux d'inscription ne nous disent rien sur l'égalité des genres en termes de fréquentation scolaire, de progression dans le cycle scolaire ou de niveaux de performance. Ils ne nous renseignent pas non plus sur la façon dont les filles vivent les relations de pouvoir reliées au genre au sein de l'école. En Afrique du Sud, par exemple, si l'égalité des genres en matière d'accès à l'éducation et de progression dans le cycle scolaire atteint de bons niveaux, celle-ci s'accompagne de taux élevés de harcèlement sexuel et de violence à l'égard des filles et de discriminations envers les enseignantes. Il ne suffit pas de permettre à un plus grand nombre de filles d'accéder à l'école. Nous devons faire en sorte qu'une fois scolarisés, les garçons comme les filles reçoivent une éducation de bonne qualité et équitable. Comment pouvons-nous établir des formes alternatives d'évaluation qui dépassent les simples statistiques en matière d'accès?

Tenant de répondre à ces questions, le projet de développement et d'éducation d'Oxfam: «Égalité des genres, au-delà de l'accès» (Beyond Access: Gender Education and Development project) a conçu un tableau de bord pour mesurer l'égalité des genres dans l'éducation: l'indice de l'égalité des genres en éducation (Gender Equality in Education Index (GEEI)). Cet indice regroupe des données recueillies par l'UNICEF sur la fréquentation scolaire des filles, des données de l'UNESCO sur le taux

de réussite scolaire des filles dans le premier cycle et l'accès au cycle secondaire, et des données tirées de l'indice sexospécifique de développement humain (ISDH) du PNUD. Il ne se borne pas au nombre de filles qui fréquentent et restent à l'école primaire, mais évalue aussi comment cette scolarisation et ce taux de fréquentation des filles se traduisent en termes d'accès et de fréquentation du cycle secondaire, de santé et d'accès à un revenu décent dans le futur.

(Voir également la section 7.1 sur les Objectifs du millénaire pour le développement, qui comprend des informations sur le Groupe spécial de l'ONU sur l'éducation et l'égalité des genres).

6.3 Technologies d'information et de communication

PSRF APC, 'Gender Evaluation Methodology (GEM)' (Méthodologie d'évaluation du genre), Association pour le progrès des communications, Programme de soutien aux réseaux de femmes d'APC (PSRF APC), Melville; Centre de recherches pour le développement international (CRDI), Ottawa; UNIFEM, New York; Ministère pour le développement international (DFID - Royaume-Uni), Londres; 2002 (pages en anglais et en espagnol; Manuel «Méthodologie d'évaluation du genre pour Internet et les TIC» en français et portugais)

<http://www.apcwomen.org/gem/home.htm> (anglais)

<http://www.apcwomen.org/gem/esp/home.htm> (espagnol)

http://www.apcwomen.org/gem/pdf/Version_PDF_ISBN_Frances.pdf (français – manuel uniquement)

<http://www.apcwomen.org/gem/pdf/GEMPORTUGUES.pdf> (portugais – manuel uniquement)

Comment peut-on utiliser la méthodologie d'évaluation du genre (Gender Evaluation methodology - GEM) pour déterminer si les technologies d'information et de communication améliorent réellement la vie des femmes? GEM est un ensemble d'outils visant à incorporer une analyse de genre dans les évaluations de projets en matière de TIC. Cet outil d'évaluation s'adresse aux praticiens qui interviennent dans le domaine des TIC avec le souci de l'égalité des genres et recherchent des outils et des cadres d'analyse de genre adaptés à leurs projets en matière de TIC. Cet outil comprend quatre sections principales: une vue d'ensemble du processus d'évaluation; des stratégies en vue d'intégrer une analyse de genre à chaque étape de la planification d'une évaluation de projet dans le domaine des TIC; des méthodes pas à pas en vue d'établir une stratégie de collecte d'informations sensible à la dimension de genre et de rendre compte des résultats; et des propositions pour suivre les résultats d'une évaluation sensible à la dimension de genre. Le site de GEM contient également des documents conceptuels, des documents de référence, des bibliographies, divers liens et un glossaire. Le kit a été testé sur le terrain en Amérique latine, en Asie, en Afrique et en Europe puis amendé sur la base des informations obtenues.

Mottin-Sylla, M., *Fracture numérique de genre en Afrique francophone: une inquiétante réalité*, Réseau genre et TIC (Technologies d'information et de communication), Études et recherches n° 244, Enda Tiers Monde, Dakar

<http://www.famafrique.org/regentic/indifract/fracturenumeriquedegenre.pdf>

Au Bénin, au Burkina Faso, au Cameroun, au Mali, en Mauritanie et au Sénégal, les femmes ont trois fois moins de chances que les hommes de bénéficier des avantages de la société de l'information. Telles sont les conclusions d'une étude menée en 2004-2005 par le Réseau Genre et TIC. À l'heure où les TIC sont considérés comme des outils essentiels pour réduire la pauvreté, il est nécessaire d'agir politiquement pour faire en sorte que le secteur des TIC bénéficie équitablement aux hommes et aux femmes. Cette recherche a produit un indicateur composite pour mesurer les disparités de genre dans l'accès, l'utilisation et la maîtrise de trois TIC stratégiques: les ordinateurs, l'Internet et les téléphones mobiles. Cet indicateur composite est formé de 18 indicateurs groupés en quatre catégories: prise de décisions et politiques, contenus, savoir-faire et connectivité. Après avoir créé l'indicateur composite, l'équipe a recueilli les données nécessaires au travers d'enquêtes menées dans des contextes spécifiques, dans chacun des six pays concernés. Les résultats montrent que la fracture numérique de genre est une réalité alarmante, concernant notamment la participation des femmes dans les prises de décision et les politiques, les contenus et les savoir-faire. Seules les jeunes filles ayant reçu une éducation de niveau secondaire échappent à ces disparités de genre, mais elles continuent de jouer un rôle secondaire en tant que consommatrices et «assistantes» dans la société de l'information. (Adapté du résumé).

6.4 La santé – dont les droits et la santé sexuels et reproductifs

Ford Foundation et IPPF/WHO, *Critical Areas, Issues and Topics in Sexual and Reproductive Health Indicator Development: An Annotated Bibliography (Domaines, problèmes et thèmes fondamentaux pour l'élaboration d'un indicateur de santé sexuelle et reproductive: bibliographie commentée)*, Ford Foundation, New York, 2002

http://www.ippfwhr.org/publications/download/monographs/srh_indicators_eng.pdf

En dépit de la multitude d'indicateurs visant à mesurer la performance des programmes de santé sexuelle et reproductive (SSR), il n'y a jamais eu de consensus international pour désigner les indicateurs les plus *pertinents*. En conséquence, le Reproductive Health Affinity Group (RHAG) de la Fondation Ford a formé un comité pour la création d'indicateurs en vue de répondre aux insuffisances des indicateurs existants et d'évaluer les progrès réalisés dans le domaine des droits et de la santé sexuels et reproductifs (DSSR). Cet inventaire d'indicateurs passe en revue les initiatives d'organisations internationales majeures, gouvernementales et non-gouvernementales, ainsi que celles d'ONG locales, en matière d'élaboration d'indicateurs de SSR. Il présente diverses sources d'indicateurs visant à mesurer certains aspects de la SSR, dont des compendiums généraux d'indicateurs couvrant de multiples domaines, et des références abordant les thèmes spécifiques suivants: la planification familiale, la protection maternelle, la prise en charge médicalisée de l'avortement et de ses suites, les infections de l'appareil reproductif et les infections sexuellement transmises, le VIH/SIDA, la SSR de la jeunesse, la participation des hommes dans le domaine de la

SSR, et la sexualité. Il présente également des sources d'indicateurs visant à mesurer l'émancipation des femmes dans les domaines de: l'équité de genre, les droits, l'éducation et la violence contre les femmes.

Communauté internationale des femmes vivant avec le VIH/SIDA (ICW) et le Soutien au partenariat international contre le sida en Afrique (Support to the International Partnership against AIDS in Africa (SIPAA)), *Positive Women Monitoring Change: A Monitoring Tool on Access to Care, Treatment and Support; Sexual and Reproductive Health and Rights; and Violence against Women Created by and for Women Living with HIV and AIDS* (Les femmes séropositives évaluent le changement: outils d'évaluation sur: l'accès à la prise en charge, au traitement et au soutien; les droits et la santé sexuels et reproductifs; la violence contre les femmes, créé par et pour les femmes vivant avec le VIH et le SIDA), ICW, Londres, 2005

<http://www.icw.org/files/monitoringchangetool-designed.doc>

Comment évaluer les progrès réalisés sur la base des engagements pris par les gouvernements en faveur des femmes séropositives ? Lassées d'être contactées par des chercheurs sans jamais voir de résultats, des femmes séropositives du Lesotho et du Swaziland ont conçu leur propre outil pour évaluer elles-mêmes, avec d'autres femmes séropositives l'accès à la prise en charge, au traitement et au soutien; les droits et la santé sexuels et reproductifs (DSSR); et la violence contre les femmes. L'outil comporte trois sections répondant à chacun de ces domaines. Chaque section comprend:

- Des questions à destination des femmes séropositives, par exemple, à quelle distance se trouve le service de prise en charge et de traitement le plus proche de chez vous? En tant que femmes séropositives, pensez-vous que vous avez le droit d'avoir des (ou d'autres) enfants?
- Des questions à l'usage des fournisseurs de services, par exemple, garantissez-vous la confidentialité aux utilisateurs/trices séropositif/ves de vos services? Quelle est votre procédure lorsqu'une femme séropositive rapporte un incident violent?
- Des questions au gouvernement, par exemple, quel est le budget consacré à l'accès des femmes séropositives aux dispositifs de prise en charge, de traitement et de soutien dans le budget annuel global? Comment les femmes séropositives sont-elles associées aux étapes de consultation, de conception et de mise en œuvre de toutes les politiques et réglementations qui les concernent?

L'outil propose un cadre utile en vue de regrouper différents groupes – les femmes séropositives, les prestataires de santé et les responsables gouvernementaux – et d'aider les deux derniers groupes à mener une réflexion critique quant à l'impact de leurs actions sur les femmes séropositives. Il permet aussi opportunément de réduire l'isolement des femmes vivant avec le VIH et le SIDA, et de mettre en exergue des problèmes qui sont souvent laissés de côté dans le travail sur le VIH. Cet outil a été adapté pour divers programmes de recherche et d'évaluation, tels que:

- Les droits sexuels et reproductifs en Afrique du Sud, en Namibie et au Botswana
- L'accès à la prise en charge, au traitement et au soutien en Namibie, en Tanzanie et au Kenya
- La formation de femmes séropositives Swazi en matière d'évaluation et de campagne de revendications.

IPPF/WHR, *Continuum de genre et de VIH*, IPPF/WHR, New-York (anglais, français, portugais et espagnol), 2002

http://www.ippfwhr.org/publications/download/monographs/gender_continuum.pdf (anglais)

http://www.ippfwhr.org/publications/download/monographs/gender_continuum_fren.pdf (français)

http://www.ippfwhr.org/publications/download/monographs/gender_continuum_port.pdf (portugais)

http://www.ippfwhr.org/publications/download/monographs/gender_continuum_span.pdf (espagnol)

À quel point vos services de planification familiale et de prise en charge du VIH sont-ils sensibles à la dimension de genre? Le continuum de genre et de VIH de l'IPPF/WHR peut vous aider à le savoir. L'IPPF a conçu cet outil en vue de rechercher dans quelle mesure les services et les programmes d'une organisation prennent en compte les questions de genre liées à la prévention du VIH dans le cadre d'une approche de la santé sexuelle et reproductive (SSR) axée sur les droits. En dialoguant avec le public des plannings familiaux sur la prévention du VIH, les organisations de SSR peuvent faire un bilan sur des questions spécifiques, par exemple :

- Leurs programmes abordent-ils le problème de la vulnérabilité au VIH en examinant les forces sociales – ainsi que les facteurs biologiques – qui prédisposent les femmes au risque d'infection par le VIH?
- Leurs programmes évaluent-ils et répondent-ils aux besoins des femmes en termes de capacités de négociation et de prise de décision lorsqu'ils abordent l'utilisation du préservatif?
- Les services et les conseillers établissent-ils un lien explicite entre le VIH et la violence reliée au genre?
- Les services et les conseillers relient-ils les femmes, les programmes et les services à d'autres groupes travaillant dans des domaines relatifs aux droits des femmes?

Cet outil aide les organisations à évaluer la sensibilité au genre de leurs services selon une échelle de zéro à cinq. Un score compris entre zéro et un indique un programme indifférent à la dimension de genre, qui s'appuiera, par exemple, sur les stéréotypes de genre tels que la passivité féminine pour convaincre un partenaire d'utiliser un préservatif. Un score situé entre deux et trois indique un programme relativement sensible à la dimension de genre, qui enseigne, par exemple, l'art de négocier l'utilisation d'un préservatif, conscient que les femmes n'ont souvent pas le pouvoir d'insister pour qu'il soit utilisé. Les programmes notés quatre ou cinq sont des programmes idéalement sensibles à la dimension de genre, qui peuvent aider les femmes à reconnaître et surmonter les atteintes dont elles sont victimes en raison de leur genre et le déséquilibre des pouvoirs qui affectent

leur capacité à prendre des décisions et à agir pour se protéger du VIH et d'autres conséquences néfastes.

IPPF/WHR, *Manual for Evaluating Quality of Care from a Gender Perspective* (Manuel pour l'évaluation de la qualité des soins selon une perspective de genre), IPPF/WHR New York, 2000 (anglais et espagnol)

http://www.ippfwhr.org/publications/download/monographs/qoc_gender_e.asp (anglais)

http://www.ippfwhr.org/publications/download/monographs/qoc_gender_s.asp (espagnol)

Ce manuel s'adresse aux institutions de santé reproductive qui souhaitent évaluer la qualité de la prise en charge de leurs services et de leurs programmes selon une perspective de genre. Il propose une méthodologie d'évaluation basée sur l'observation des caractéristiques physiques de la clinique; de l'entrée des patients; de l'observation des consultations ou de l'orientation des patients; des entretiens de sortie avec les patients, des entretiens avec les prestataires de services et d'une étude de documents. La méthodologie a été testée en Colombie, en République dominicaine et au Pérou. Les conclusions révèlent, entre autres choses, que les patients ne reçoivent pas toujours d'informations sur les cancers du sein et du col de l'utérus dans les séances de consultation et d'orientation. On ne demande pas aux patients s'ils sont satisfaits de leur vie sexuelle. La connaissance et la promotion des méthodes contraceptives doubles (qui protègent à la fois contre la grossesse et les infections sexuellement transmises, comme le préservatif) ne sont pas répandues sur l'ensemble des services; et le personnel de prestation et d'orientation n'est pas formé pour faire face aux cas d'abus et de violences domestiques. Des recommandations sont faites, notamment: former tous les prestataires de services en matière d'identification et signalement ou de traitement des cas de sévices et de violences domestiques; introduire des questions sur la violence reliée au genre dans les formulaires retraçant l'histoire médicale du patient et le système de gestion de l'information; et apprendre aux usagers de ces services quels sont leurs droits sexuels et reproductifs et en tant que patients.

Yinger, N. et Peterson, A., Avni, M., Gay, J., Firestone, R., Hardee, K., Murphy, E., Herstad, B., Johnson-Welch, C. *A Framework to Identify Gender Indicators for Reproductive Health and Nutrition Programming* (Cadre pour l'identification d'indicateurs sensibles au genre dans l'élaboration des programmes de santé reproductive et de nutrition), Population Resource Bureau, Interagency Gender Working Group, Subcommittee on Research and Indicators, Washington, DC, 2002

<http://www.prb.org/pdf/FramewkIdentGendrIndic.pdf>

Ce document présente un cadre doté d'un processus en trois étapes pour introduire le genre dans la programmation en matière de population, alimentation et santé (PAS):

- identifier les obstacles à la réalisation d'un objectif donné reliés au genre (réduire le nombre de grossesses non désirées, par exemple), et les occasions à saisir dans un contexte particulier;

- introduire ou adapter des activités visant à réduire ces obstacles liés au genre;
- ajouter des indicateurs aux plans de suivi et d'évaluation pour mesurer le succès des activités destinées à réduire les obstacles liés au genre.

Destiné aux planificateurs de programmes, le cadre se concentre davantage sur les interventions que sur les changements de comportement ou les conditions de santé de la population. Par exemple:

Objectif	Obstacle à la réalisation de l'objectif relié au genre	Activités qui répondent aux obstacles	Indicateurs pour évaluer le succès des activités en rapport avec le genre	Sources de données
Réduire le nombre de grossesses non désirées	Les femmes ne peuvent pas négocier le recours à la planification familiale parce que la culture leur interdit de discuter des problèmes sexuels avec le personnel des services ou leur partenaire	1) Formation des prestataires de services pour aborder les problèmes de sexualité dans des consultations regroupant les hommes et les femmes 2) Information, éducation, communication et interventions participatives pour aider les usagers du service à aborder les questions sensibles et communiquer avec leurs partenaires	1) Changements introduits dans le style, le contenu et la qualité des activités de conseil et d'orientation des prestataires 2) Changements observés dans les attitudes et les comportements des individus	Observations avant et après la formation; enquêtes comportementales dans l'enceinte de la clinique; entretiens qualitatifs avec des hommes et des femmes

(Yinger, N. with Peterson, A., Avni, M., Gay, J., Firestone, R., Hardee, K., Murphy, E., Herstad, B. et Johnson-Welch, C. 2002, p. 8)

Galvez Perez, T., *Indicadores de Género en la Salud Monitoreo en Chile* (Suivre les indicateurs de santé sensibles à la dimension de genre au Chili), PAHO/OMS, Washington DC, 2003 (espagnol uniquement)

http://www.siyanda.org/docs/Galvez_Perez_indicadores.doc

Comment peut-on suivre les progrès en matière de réduction des inégalités de genre dans le domaine de la santé au Chili ? Ce document propose une gamme d'indicateurs pour y parvenir. Lors d'un atelier PAHO/OMS (Pan American Health Organization (Organisation de santé

panaméricaine)/Organisation mondiale de la santé) sur le genre, l'équité et la réforme de la santé au Chili, des membres de la société civile ont identifié certains thèmes prioritaires pour répondre aux inégalités de genre en matière de santé, notamment: la santé sexuelle et reproductive; la violence reliée au genre; la santé mentale; la santé et le travail; et les systèmes de santé. Ce document fait le tour de ces problèmes et identifie pour chacun d'eux les facteurs opposants qui requièrent des améliorations et un suivi plus poussé, selon une perspective de genre. Des indicateurs de progrès sont utilisés pour suivre les changements qui s'imposent en vue d'atteindre certains objectifs; des indicateurs d'impact permettent, quant à eux, de suivre les changements en matière de résultats. Lorsqu'il s'agit de la violence reliée au genre, par exemple, le pourcentage de plaintes pour violence familiale était un des indicateurs utilisés pour suivre les progrès, l'objectif étant de voir ce taux augmenter jusqu'à atteindre le niveau de violence réellement estimé d'après les enquêtes. Par contraste, l'impact était mesuré par les variations du taux de femmes victimes d'abus de la part de leurs conjoints ou partenaires. Figurent également des indicateurs utilisés par des organisations comme le Réseau de santé des femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes (Latin American and Caribbean Women's Health Network (LACWHN)), le Groupe d'initiative des femmes chiliennes (Grupo Iniciativa Mujeres, GIM) et des agences internationales comme la CEPALC et la PAHO. Pour finir, une matrice présente une synthèse de tous les indicateurs.

Des travaux ultérieurs plus récents ont donné des rapports et une gamme d'indicateurs plus finalisés. Ils sont tous disponibles sur le site de l'Observatoire de l'équité de genre en matière de santé (Observatorio de equidad de género en salud), en version espagnole uniquement. Pour de plus amples informations, se reporter à la section consacrée aux bases de données reliées au genre internationales et régionales.

6.5 Agriculture et ressources naturelles

Aguilar, L., *Gender Indicators (Les indicateurs reliés au genre)*, IUCN, Gland, The World Conservation Union, 2004 (anglais et espagnol)

http://www.generoyambiente.org/admin/admin_biblioteca/documentos/Gender%20Indicators.pdf
(anglais)

<http://www.radiofeminista.net/nov04/notas/indicadores.htm> (espagnol)

Les indicateurs d'équité de genre mesurent les conditions ou circonstances qui affectent différemment les hommes et les femmes; signalent les changements qui s'opèrent dans les relations de pouvoir entre les hommes et les femmes sur une période de temps; évaluent l'accès, l'utilisation et la maîtrise des ressources et la répartition des coûts et des bénéfices; et identifient les changements intervenant dans les conditions de vie et les rôles des hommes et des femmes au cours du temps. Cette courte fiche d'information fournit des exemples d'indicateurs dans différents domaines:

- **l'agriculture et la biodiversité**, tel que l'évolution dans la répartition de la propriété des terres agricoles entre les hommes et les femmes;

- **les changements climatiques**, tel que le nombre de femmes et de foyers dirigés par des femmes bénéficiant d'une formation et d'une assistance en lien avec les catastrophes naturelles (nombre de femmes sachant nager, par exemple);
- **l'énergie**, tel que le nombre/le pourcentage de femmes et d'hommes impliqués dans le dialogue politique sur les questions de l'énergie;
- **l'économie forestière**, tel que la détention ou la co-détention par les femmes de matériel et d'outils de production, de traitement, de commercialisation et autres services associés aux ressources naturelles;
- **les conditions de vie urbaines**, tel que le nombre de foyers dirigés par des hommes, des femmes ou des couples reliés à un réseau sanitaire et d'eau potable;
- **La pêche et l'aquaculture dans les zones côtières**, tels que le nombre et le type d'emplois dans le secteur formel du tourisme détenus par les femmes, au-delà des tâches ménagères et de la préparation des repas;

Rotondo, E. et Vela, G., [Lignes directrices conceptuelles et méthodologiques pour concevoir et utiliser des indicateurs sensibles à la dimension de genre dans les projets du FIDA en Amérique latine et dans les Caraïbes], PREVAL, Lima ; Fonds international pour le développement agricole (FIDA), Rome et PROGENERO, Santiago, 2004 (espagnol)

<http://www.ifad.org/gender/pub/indicadores.pdf>

Le Fonds international pour le développement agricole (FIDA) voit dans l'élimination des inégalités entre les hommes et les femmes un élément stratégique fondamental pour l'efficacité de ses programmes. Ce document propose un guide pour l'élaboration et l'utilisation d'indicateurs sensibles au genre en vue de suivre et d'évaluer les programmes du FIDA. Pour évaluer *l'impact* du programme, divers indicateurs sont proposés: revenu moyen des foyers dirigés par des femmes comparé au revenu moyen des foyers dirigés par des hommes, et pourcentage de femmes qui prennent des décisions concernant l'utilisation du revenu et des ressources familiales. Dans la formulation d'indicateurs sensibles au genre, il est recommandé d'utiliser des indicateurs multiples pour mieux saisir la complexité d'une situation, dans tous ses aspects. Faire en sorte que les indicateurs correspondent aux besoins d'information des femmes et des hommes visés par le programme (les «bénéficiaires») est tout aussi crucial et les bénéficiaires eux-mêmes doivent être impliqués dans la collecte et l'analyse des indicateurs et dans les prises de décisions relatives à leur utilisation. Titre original en espagnol: *Indicadores de genero. Lineamentos conceptuales y metodológicos para su formulación y utilización por los proyectos FIDA en America Latina y el Caribe.*

Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO), *Socio-economic and gender sensitive indicators in the management of natural resources (Indicateurs socio-économiques et sensibles à la dimension de genre dans la gestion des ressources naturelles)*, Division genre et population, Département du développement durable de la FAO, Rome, 2003

http://www.fao.org/sd/2003/PE09023a_en.htm

En dépit des nombreux engagements récents et mandats des Nations Unies en faveur de l'évaluation des progrès réalisés dans l'intégration systématique du genre, à l'échelle de toute l'organisation, une évaluation de l'état actuel des indicateurs socio-économiques et sensibles à la dimension de genre dans la gestion des ressources naturelles a révélé un manque quasi-total d'expérience pratique dans ce domaine. En conséquence, le degré de suivi sensible à la dimension de genre des projets de gestion des ressources naturelles était désespérément bas. Pour combler ce déficit de connaissances, ce document propose des indicateurs sensibles à la dimension de genre à travers l'identification des facteurs de genre qui exercent une pression différentielle sur la gestion et l'utilisation des ressources naturelles. Ceci a abouti à un premier ensemble d'indicateurs sensibles à la dimension de genre, sur la base de vérifications menées sur le terrain et portant sur la gestion de l'agro-biodiversité au Népal et des terrains reconquis en Égypte, associant à la fois des sources de données qualitatives et quantitatives. Couvrant un vaste domaine et recelant de nombreuses possibilités d'application, les indicateurs sensibles à la dimension de genre peuvent être utilisés pour suivre l'impact d'un projet spécifique mais pourraient aussi servir plus largement à suivre si la relation des hommes et des femmes avec les ressources naturelles dont ils disposent évolue et change au fil du temps et de quelle manière. Ainsi, le suivi systématique des indicateurs sensibles à la dimension de genre permettra de formuler une réponse plus durable, efficace et pertinente, contribuant ainsi à la réalisation des OMD à l'horizon 2015.

FAO, *Gender-Disaggregated Data for Agriculture and Rural Development: Guide for Facilitators (Données répertoriées par genre pour l'agriculture et le développement rural: guide à l'usage des animateurs)*, préparé par Hill, C. en collaboration avec le Programme SEAGA (Socio-Economic and Gender Analysis), FAO, Rome, 2003

<http://www.fao.org/sd/seaga/downloads/En/GDDEn.pdf>

Les conférences internationales – de la première Conférence mondiale à Mexico 1975 à la quatrième Conférence mondiale de Beijing en 1995 – ont souligné la nécessité de disposer d'informations et de données accessibles comme point de départ de tout programme destiné à promouvoir la condition féminine. Cet ensemble de matériel d'animation a été préparé pour faciliter le renforcement des capacités des personnes impliquées dans la production de données et de statistiques agricoles. Plus précisément, il vise à améliorer les capacités des producteurs à intégrer une perspective de genre dans la conception, la collecte, la présentation en tableaux, l'analyse, l'interprétation et la présentation d'informations dans le domaine agricole. Appartiennent à la catégorie des producteurs de données et de statistiques agricoles, entre autres, les statisticiens nationaux, les planificateurs, chercheurs et ONG intervenant dans le domaine du développement agricole et rural. Ce kit offre aux animateurs et aux participants des exercices qui permettent de comprendre ce que sont les données répertoriées

par genre et leur importance. Il fournit des outils permettant de présenter différemment, d'analyser, d'interpréter et de comprendre des données, et d'en générer de nouvelles. Il aborde également la question de la distorsion de genre appliquée aux approches qualitatives et quantitatives dans l'interprétation des données. (Résumé adapté de la ressource).

7. ÉVALUATIONS INTERNATIONALES

7.1 Les objectifs du millénaire pour le développement (OMD)

Repère :

Les objectifs du millénaire pour le développement (OMD)

1. Éradiquer l'extrême pauvreté et la faim
2. Assurer l'éducation primaire pour tous
3. Promouvoir l'égalité et l'émancipation des femmes
4. Réduire la mortalité infantile
5. Améliorer la santé maternelle
6. Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies
7. Assurer un environnement durable
8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Le genre intervient dans tous ces domaines. Aux OMD sont associés 16 objectifs mondiaux et 48 indicateurs mondiaux. Les objectifs et les indicateurs ont été créés pour évaluer concrètement la progression des pays vers la réalisation des objectifs. Ces progrès sont mesurés régulièrement au niveau des pays au travers des rapports nationaux sur les OMD.

Objectif 3: Promouvoir l'égalité et l'émancipation des femmes

Objectif: Éliminer les disparités entre les genres dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005, si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015, au plus tard

Indicateurs:

- Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, respectivement
- Taux d'alphabétisation des femmes de 15 à 24 ans par rapport à celui des hommes
- Proportion de femmes salariées dans le secteur non agricole

(Waldorf, L. (2004) *Pathway to Gender Equality: CEDAW, Beijing, and the MDGs* (Des voies vers l'égalité des sexes : la CEDEF, Beijing, et les OMD), UNIFEM, New York, p. 5, http://www.unifem.org/filesconfirmed/216/385_PathwayToGenderEquality_screen.pdf, p5)

Kabeer, N., 'Gender Equality and Women's Empowerment: A Critical Analysis of the Third Millennium Goal' (Égalité des genres et émancipation des femmes: analyse critique du troisième objectif pour le millénaire), *Gender and Development: Vol. 13 No. 1, Oxfam, Oxford, 2005* http://www.oxfam.org.uk/what_we_do/resources/downloads/gmd-3.pdf

Si les trois indicateurs utilisés pour évaluer les progrès en direction de l'OMD 3 (décrit plus haut) sont susceptibles d'apporter des évolutions positives dans la vie des femmes, ils ont aussi des limites en tant que vecteurs de l'émancipation des femmes. Par exemple, dans les sociétés où les femmes sont d'abord considérées comme des reproductrices, l'éducation est souvent considérée comme un moyen de mieux préparer les filles à leurs rôles d'épouses et de mères et ne les aident pas beaucoup à sortir de leur condition de subordonnées dans la société. De plus, en dépit de l'augmentation de la part des femmes dans le travail rémunéré, les femmes continuent d'assumer la plus grosse part des tâches domestiques. Ceci aggrave l'inégale répartition des charges de travail entre les hommes et les femmes. Ce document affirme que les inégalités entre les sexes revêtent de multiples aspects et ne peuvent être réduites à un ensemble de priorités uniques et universellement acceptées. Il ne pourrait en résulter qu'une liste étreignée (comme on a accusé les OMD de l'être) ou une somme de revendications trop longue et trop complexe pour permettre d'agir. Il est clair qu'à moins de prendre des mesures pour garantir que les changements introduits dans les politiques seront mis en œuvre de façon à permettre aux femmes elles-mêmes de participer, d'assurer un suivi et de demander des comptes aux responsables politiques et aux entreprises, l'émancipation des femmes n'aura guère de possibilités de s'inscrire dans la réalité. Pour de plus amples informations sur les modalités d'abonnement à cette publication, visitez la page:

<http://www.tandf.co.uk/journals/carfax/13552074.html> ou envoyez un courriel à tf.enquiries@tfinforma.com.

Menon-Sen, K., *En Route to Equality: A Gender Review of National MDG Reports* (En route vers l'égalité: étude des rapports nationaux sur les OMD sous l'angle du genre), PNUD, New York, 2005

<http://www.undp.org/women/docs/en-route-to-equality.pdf>

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), en collaboration avec d'autres partenaires, a aidé certains pays partenaires dans le sud à préparer leurs rapports nationaux sur les OMD. Ces rapports sont des instruments importants pour suivre les progrès dans la réalisation des OMD et ont permis à ces pays de reprendre ces objectifs à leur compte. L'égalité des genres et l'émancipation des femmes sont au cœur de la réalisation de tous les OMD. S'assurer que les instances nationales de suivi des OMD prennent en compte la dimension de genre et que les questions de l'égalité des genres sont correctement abordées dans les rapports sur chacun des objectifs est donc essentiel. Ce rapport documente les conclusions d'un bilan portant sur les rapports nationaux sur les OMD de pays en développement, publiés jusqu'en décembre 2004. Des recommandations sont formulées en vue de mieux faire coïncider les OMD avec les priorités stratégiques de l'égalité des genres, notamment:

- Améliorer la disponibilité et la qualité des données répertoriées par genre

- Introduire les voix des femmes dans les rapports afin de mettre en relief les recoupements et passerelles entre les objectifs – les expériences des femmes ne s’organisent pas de façon nette et séparée autour de chacun des objectifs
- Impliquer les groupes de femmes et les experts en matière de genre dans les groupes de travail et les comités de rédaction pour l’ensemble des objectifs – pas uniquement l’OMD 3.

Unidad Mujer y Desarrollo, CEPALC, [Les objectifs du millénaire pour le développement et l'égalité des genres. Cas de la Colombie, de l'Équateur, du Paraguay, du Guatemala, du Venezuela, de l'Argentine, de la Bolivie, du Nicaragua et du Mexique], CEPALC et l'Unidad Mujer y Desarrollo, Santiago, 2005–6 (espagnol)

http://www.eclac.cl/cgi-bin/getProd.asp?xml=/mujer/agrupadores_xml/aes6.xml&xsl=/agrupadores_xml/agrupa_listado.xml&base=/mujer/tpl/top-bottom.xslt

Cette série de rapports propose une analyse selon le genre des progrès réalisés en direction des OMD dans certains pays d'Amérique latine et des Caraïbes (Colombie, Équateur, Paraguay, Guatemala, Venezuela, Argentine, Bolivie, Nicaragua, et Mexique). Chaque rapport utilise des instruments et méthodologies différents pour analyser les données. Le Paraguay, par exemple, analyse chaque indicateur des OMD selon une perspective de genre et de nouveaux indicateurs sont proposés pour donner une meilleure visibilité aux différences entre les hommes et les femmes. Le manque d'informations disponibles ressort particulièrement dans des domaines comme le travail non rémunéré, la division du travail au sein du foyer, l'autonomie économique et le respect de l'intégrité physique et psychologique des femmes.

En Colombie, une des recommandations est que les indicateurs qui évaluent les progrès des femmes devraient prendre en compte les structures et les préjugés socioculturels qui entravent et limitent les capacités des femmes et les opportunités qui leur sont offertes. Les conflits compliquent fortement la situation, en limitant leur liberté de mouvement, menaçant leur intégrité physique et restreignant leurs opportunités d'intervenir sur la scène publique. En espagnol. Titre espagnol original: Las metas del Milenio y la igualdad de genero. El caso de Colombia; Ecuador; Paraguay; Guatemala; Venezuela; Argentina; Bolivia; Nicaragua; Mexico.

UN Millennium Project, *Taking Action: Achieving Gender Equality and Empowering Women. Task Force on Education and Gender Equality* (Agir: réaliser l'égalité des genres et émanciper les femmes. Groupe spécial sur l'éducation et l'égalité des genres), Millennium Project, New York et Earthscan, Londres, 2005

<http://www.unmillenniumproject.org/documents/Gender-complete.pdf>

Pour accélérer les progrès vers la réalisation des OMD, l'ancien Secrétaire-général des Nations Unies Kofi Annan et l'administrateur du Programme des Nations Unies (PNUD) Mark Malloch Brown ont lancé le Projet Objectif pour le millénaire des Nations Unies, un effort sur trois ans visant à identifier les meilleures stratégies du Projet pour le millénaire en vue de réaliser les OMD. L'essentiel du travail

analytique du projet pour le millénaire a été mené par 10 groupes spéciaux, dont le groupe spécial sur l'éducation et l'égalité des genres, qui a produit ce rapport. Le groupe spécial a identifié 7 priorités stratégiques pour garantir la réalisation de l'OMD 3 à l'horizon 2015 :

1. renforcer les chances des filles d'accéder à l'éducation secondaire tout en respectant les engagements en faveur de l'éducation primaire universelle,
2. garantir l'accès à la santé sexuelle reproductive et le respect des droits qui y sont attachés,
3. investir dans les infrastructures afin de réduire le temps de travail domestique des femmes et des filles,
4. garantir les droits à la propriété et à l'héritage des femmes et des filles,
5. éliminer les inégalités de genre dans l'emploi en diminuant la dépendance des femmes à l'égard de l'emploi informel, combler les écarts de gains entre hommes et femmes et réduire le cloisonnement professionnel,
6. améliorer la proportion de sièges détenus par les femmes dans les parlements nationaux et les collectivités locales,
7. lutter contre la violence à l'égard des filles et des femmes.

Cependant, les indicateurs de suivi de l'OMD 3 qui existent actuellement sont insuffisants pour suivre l'ensemble des 7 priorités stratégiques. Une faiblesse est qu'aucun des indicateurs ne mesure la *qualité* de l'égalité, le *processus* qui réalise l'égalité ou la *nature* des résultats. Pour répondre à ces insuffisances, le groupe spécial a proposé 12 indicateurs permettant aux pays et aux organisations internationales de suivre les progrès en direction de l'OMD 3 (pour une liste des indicateurs, voir la section 5.1.3 du *Panorama*). Ces indicateurs sont destinés à compléter, ou dans certains cas remplacer, les indicateurs existants. Le rapport souligne que le renforcement de la capacité des pays à améliorer l'étendue, la qualité et la fréquence des collectes de données répertoriées par genre demeure une priorité. Le travail au niveau du pays requiert le soutien technique des agences statistiques internationales majeures pour élaborer les lignes directrices méthodologiques et mener de nouveaux efforts de collecte de données. Au niveau international, le groupe spécial reconnaît l'importance d'un point focal dans le système statistique des Nations Unies pour regrouper les divers indicateurs reliés au genre. À ce jour, cependant, l'assemblée générale des Nations Unies n'a pas encore adopté les priorités stratégiques et les indicateurs proposés par le groupe spécial.

Pour d'autres éléments sur les OMD, se reporter à la section 5.1 du *Panorama*///.

7.2 L'indice de développement humain (IDH), l'indice sexospécifique de développement humain (ISDH) et l'indice de la participation des femmes (IPF)

L'indice de développement humain (IDH)

L'indice de développement humain chiffre le niveau moyen de développement humain atteint dans un pays donné, sous trois aspects essentiels:

- **longévité et santé**, représentées par l'espérance de vie à la naissance;
- **instruction**, représentée par le taux d'alphabétisation des adultes (pour deux tiers) et par le taux brut de scolarisation combiné au primaire, au secondaire et au supérieur (pour un tiers);
- **niveau de vie décent**, mesuré par le PIB par habitant en termes de parité de pouvoir d'achat (PPA) en USD.

L'indice sexospécifique de développement humain (ISDH)

Alors que l'IDH mesure le niveau moyen atteint par un pays donné, l'ISDH corrige ce niveau de façon à refléter les inégalités entre les femmes et les hommes sous les aspects suivants:

- **longévité et santé**, représentées par l'espérance de vie à la naissance;
- **instruction**, exprimée par le taux d'alphabétisation des adultes et le taux brut de scolarisation combiné au primaire, au secondaire et au supérieur;
- **niveau de vie décent**, exprimé par le salaire estimé (en PPA en USD).

L'indicateur de la participation des femmes (IPF)

L'IPF s'intéresse aux opportunités offertes aux femmes plutôt qu'aux capacités qui sont les leurs. Il mesure:

- **la participation à la vie et aux décisions politiques**, exprimés par la proportion de sièges parlementaires détenus par des femmes et des hommes;
- **la participation à la vie et aux décisions économiques**, exprimés par deux éléments: la proportion de postes parlementaires ou de direction occupée par des femmes et des hommes et la proportion de postes professionnels et techniques occupée par des femmes et des hommes;
- **le contrôle des ressources économiques**, exprimé par le revenu estimé des femmes et des hommes (en PPA en USD).

(Adapté de : PNUD, *Au-delà de la pénurie: pouvoir, pauvreté et crise mondiale de l'eau*, Notes techniques, Rapport mondial sur le développement humain 2006, PNUD, New York http://hdr.undp.org/hdr2006/pdfs/report/french/10-backmatter_FR.pdf)

Klasen, S. (ed.), 'Special issue: revisiting the Gender-related Development Index (GDI) and Gender Empowerment Measure (GEM)' (Numéro spécial: revisiter l'indicateur sexospécifique de développement et l'indice de la participation des femmes), *Journal of Human Development*: 7, 2, Routledge, Londres, 2006

Pour de plus amples informations sur les modalités d'abonnement à cette revue, rendez-vous sur la page : <http://www.tandf.co.uk/journals/titles/14649888.asp> ou envoyer un courriel à: tf.enquiries@tfinforma.com.

Au bout de 10 ans d'utilisation de l'ISDH et de l'IPF, il paraît indiqué de faire le bilan, d'évaluer l'impact qu'ont eu les évaluations et, si nécessaire, de proposer des amendements à ces évaluations, voire de nouveaux modes d'évaluation. Ce numéro spécial de la Revue du développement humain (*Journal of Human Development*) étudie l'impact de l'ISDH et de l'IPF, identifie leurs faiblesses conceptuelles et empiriques et suggère de possibles modifications. Par exemple, Dana Schuler souligne que l'ISDH est très souvent interprété, à tort, comme une évaluation de l'inégalité entre les hommes et les femmes, alors qu'il s'agit en réalité d'une mesure du développement humain *corrigée* en cas d'inégalités entre les genres. L'IPF est problématique car il suppose, notamment, que le revenu gagné reflète des bénéfices en termes de développement qui ne vont qu'à la personne qui a gagné ce revenu, ignorant la redistribution qui s'opère au sein des foyers – et qui désavantage souvent les femmes. De même, l'IPF mesure les inégalités au sein de la population la plus éduquée et la plus avantagée sur le plan économique, et ne prend pas en compte des aspects non économiques qui ont leur importance dans le pouvoir de prendre des décisions au sein du foyer ou de disposer librement de son corps et de sa sexualité quand on est une femme.

Des recommandations à court terme sont formulées, comme la nécessité de mieux expliquer comment les deux mesures doivent s'appliquer, afin de réduire les erreurs d'interprétation. Des recommandations de plus long terme insistent sur l'importance d'élaborer des indicateurs sensibles qui reflètent les inégalités en termes de temps et de revenus disponibles, et de mettre au point des indicateurs de sécurité physique/absence de violence comparables, reflétant fidèlement les problèmes de violence à l'égard des femmes. Pour finir, les documents recommandent de mettre au point des évaluations qui ne mettent pas seulement l'accent sur les inégalités hommes-femmes dans les résultats du développement humain, mais examinent aussi si les pays bénéficient d'un environnement propice à la promotion de l'égalité des genres. Une telle mesure pourrait, par exemple, prendre en compte le cadre légal et institutionnel et les normes et valeurs qui vont dans le sens de la promotion de l'égalité des genres dans un pays.

Folbre, N., 'Measuring Care: Gender, Empowerment, and the Care Economy' (Évaluer la sphère reproductive: genre, émancipation et économie reproductive), *Journal of Human Development*, Vol. 7 No. 2: 183-199, Routledge, Londres, 2006

Pour s'abonner à cette revue, visitez la page:

<http://www.tandf.co.uk/journals/titles/14649888.asp> ou envoyez un courriel:

tf.enquiries@tfinforma.com.

Le Bureau du rapport sur le développement humain s'est servi de l'ISDH et de l'IPF comme un moyen de suivre les progrès internationaux en matière de renforcement des capacités des femmes. Ce document plaide en faveur de l'élaboration d'indices complémentaires rendant compte des charges que représente la responsabilité de personnes dépendantes en termes de temps et d'argent. Il défend la nécessité de mieux évaluer les apports de la sphère reproductive, au lieu de se concentrer uniquement sur les résultats en termes d'amélioration de la santé et de l'éducation dans l'indice de développement humain.

Ainsi, au lieu de mesurer le revenu par habitant, les enquêtes pourraient évaluer le revenu individuel (revenu gagné plus revenu de la propriété plus transferts de tierces personnes), diminué des impôts payés au gouvernement et des transferts liés à la responsabilité des dépendants. Cette mesure pourrait servir à mettre au point une évaluation de la pauvreté individuelle plus performante que les mesures actuelles, généralement basées sur le revenu du foyer plutôt que sur le revenu individuel. Un autre élément de mesure pourrait être le temps disponible, soit le temps qu'il reste à un individu une fois que toutes ses obligations en termes de travail rémunéré et non rémunéré ont été remplies. Cette mesure pourrait se construire à partir des enquêtes sur l'utilisation du temps existantes, en additionnant le temps libre et le temps reproductif individuel (sommeil compris). Cependant, il est important de noter qu'une bonne partie du temps que les femmes rapportent comme du temps de loisir s'accompagne de contraintes liées à leurs responsabilités maternelles; ce temps doit être ajusté ou «diminué». Un indice de la répartition des tâches reproductives entre les hommes et les femmes (Gender Care Empowerment Index) est également proposé, qui additionne dans un rapport d'égalité la proportion d'heures de travail reproductif direct et non rémunéré des hommes relativement aux heures de travail reproductif direct et non rémunéré des femmes, et la proportion d'hommes occupant des emplois rémunérés de la sphère reproductive relativement aux femmes. Pour de plus amples éléments sur l'ISDH et l'IPF, voir la section 5.2 du *Panorama* et le bulletin *Genre et développement - En Bref*.

7.3 La convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW/CEDEF) :

Repère:

La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), adoptée en 1979 par l'Assemblée générale des Nations Unies a été ratifiée par plus de 90 % des membres des Nations Unies – 185 pays (chiffre au 2 mai 2007). Les pays qui ont ratifié ou reconnu la convention ont une obligation légale de mettre ses provisions en pratique. Ils s'engagent également à soumettre des rapports nationaux, au moins tous les quatre ans, sur les mesures qu'ils ont prises pour satisfaire aux dispositions du traité.

Au cours de ses deux séances bisannuelles, le Comité de la CEDEF met en œuvre toute son expertise pour examiner l'évaluation des progrès et des difficultés dans la réalisation de l'égalité des genres, telle que rapportée par le gouvernement lui-même, au vu également d'autres éléments d'information («rapports fantômes») concernant la situation du pays, exposés par les ONG de femmes. À la suite de cet examen, qui comporte un dialogue avec le gouvernement, le Comité fait état de ses conclusions, identifiant les principales insuffisances et quelles formes d'action le gouvernement devrait envisager de prendre.

(Adapté de Waldorf, L., *Pathways to Gender Equality: CEDAW, Beijing, and the MDGs*, (Des voies vers l'égalité des sexes : la CEDEF, Beijing, et les OMD), UNIFEM, New York, p. 10, 2004)
http://www.unifem.org/filesconfirmed/216/385_PathwayToGenderEquality_screen.pdf

American Bar Association, Central and East European Law Initiative (ABA CEELI - Association du barreau américain - Initiative juridique pour l'Europe centrale et de l'Est), *The CEDAW Assessment Tool: An Assessment Tool Based on the Convention to Eliminate All Forms of Discrimination Against Women* (L'outil d'évaluation de la CEDAW: un outil d'évaluation basé sur la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes), ABA CEELI, Washington, DC, 2002

<http://www.abanet.org/ceeli/publications/CEDAWtool.pdf>

En 2002, l'Initiative juridique pour l'Europe centrale et de l'Est de l'Association du barreau américain (ABA CEELI) a conçu l'outil d'évaluation de la CEDAW, comme une ressource permettant d'évaluer la condition féminine à travers le prisme de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW/CEDEF). L'outil d'évaluation de la CEDEF examine la législation d'une nation et évalue dans quelle mesure ces lois protègent les droits des femmes en lien avec les prescriptions de la CEDEF. Il est conçu pour révéler les obstacles légaux qui freinent les progrès vers une plus grande égalité des genres mais aussi dans quelle mesure les femmes bénéficient, *concrètement*, des droits et du statut garantis par les provisions de la CEDEF. À ce jour,

ABA CEELI a appliqué l'outil d'évaluation de la CEDEF en Arménie, Georgie, Russie, Serbie et Moldavie. L'outil d'évaluation comporte plusieurs éléments:

- une explication de chaque article de la Convention et des exemples de respect et de non-respect du traité par des états-parties;
- des questions destinées à évaluer dans quelle mesure le régime législatif d'un pays est en accord avec les exigences de la CEDEF;
- des questions conçues pour guider une analyse du respect des provisions de la CEDEF;
- une grille standardisée pour consigner les résultats d'une évaluation d'un état-partie en termes de respect des provisions de la CEDEF.

Bureau régional pour l'Asie du sud de l'UNIFEM/CENWOR, *CEDAW Indicators for South Asia* (Les indicateurs de la CEDAW pour l'Asie du Sud), UNIFEM, New Delhi et Centre for Women's Research (CENWOR - Centre d'études sur les femmes), Colombo, 2004

http://www.unifem-eseasia.org/projects/Cedaw/docs/CEDAW_Indicators.pdf

Un moyen de renforcer la mise en œuvre de la CEDAW est d'élaborer des indicateurs de suivi pour aider chaque pays à évaluer pas à pas ses progrès. Cette ressource offre des indicateurs qualitatifs et quantitatifs pour suivre la mise en œuvre de la CEDAW par les pays d'Asie du Sud dans les secteurs suivants: le droit, l'éducation, l'emploi, la santé et le secteur rural. Des indicateurs quantitatifs – tels que le nombre de femmes sachant lire, le taux de mortalité en couches et le taux d'activité des femmes – sont utilisés pour évaluer dans quelle mesure les discriminations sexuelles ont été éliminées. Des indicateurs qualitatifs mettent plutôt l'accent sur les structures législatives et institutionnelles, et les programmes et politiques qui contribuent à la mise en œuvre des droits inscrits dans chaque article de la CEDEF – comme la législation sur le droit égal à l'héritage et les quotas réservés aux femmes dans les instances législatives locales et nationales.

Budlender, D., *Budgeting to Fulfil International Gender and Human Rights Commitments* (Budgéter dans le souci de satisfaire aux engagements internationaux en matière d'égalité des genres et de droits humains), Bureau régional de l'UNIFEM pour l'Afrique australe et les états de l'océan Indien, Harare, 2004

http://www.gender-budgets.org/uploads/user-S/11141152661CEDAW_Southern_Africa_Brochure.pdf

Cette brochure analyse un à un chaque article et recommandation et fait des suggestions quant aux questions d'ordre budgétaire qu'elles appellent et aux indicateurs de dépenses qui peuvent être utilisées pour évaluer les activités d'un gouvernement. Ainsi, pour l'article 1 – Définition de la discrimination à l'égard des femmes – on trouve: «existe-t-il une loi contre les discriminations? Si oui, quel budget est consacré à la mise en œuvre de cette loi?» et «y a-t-il un budget d'assistance juridique pour les personnes qui font appel aux tribunaux pour des affaires de discrimination?», ainsi que des indicateurs de dépenses complémentaires, tels que: «combien d'hommes et de femmes ont

reçu une assistance juridique pour porter une affaire de discrimination devant les tribunaux?» et «quel était le montant moyen de l'aide perçue par les femmes et les hommes respectivement?».

On trouvera ci-dessous une version abrégée d'un tableau présenté dans ce document qui propose des indicateurs pour chacun des 12 domaines de priorité de la Plate-forme pour l'action de Beijing. Pour chacun des indicateurs, il suggère également où l'on peut trouver des données pour mesurer les progrès en direction des indicateurs.

Domaines de priorité	Indicateurs proposés	Sources possibles	Limites
Accès insuffisant et inégal aux soins de santé	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de mortalité maternelle - Incidence des femmes enceintes vivant avec le VIH/SIDA 	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête de santé démographique - Questionnaire prénatal 	Les informations sur le VIH et le SIDA ne touchent que les femmes qui fréquentent les cliniques prénatales
Accès inégal aux ressources, aux opportunités et à la prise de décision économiques	<ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage de femmes occupant des fonctions techniques, professionnelles et dirigeantes - Pourcentage de femmes travaillant dans le secteur informel 	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête sur la population active 	
Inégalité de pouvoir et de participation dans les prises de décision	<ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage de femmes parlementaires - Pourcentage de femmes élues dans les instances locales - Pourcentage de femmes occupant des postes de direction et aux échelons supérieurs dans la fonction publique 	<ul style="list-style-type: none"> - Fonction publique 	La présence de femmes parlementaires ou élues dans les instances locales ne garantit pas qu'elles adoptent des positions sensibles à la dimension de genre

(Budlender, D. 2004, p. 37-38)

7.4 Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD)

Repère:

Lors de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) qui s'est tenue en 1994 au Caire, un programme d'action sur 20 ans a été adopté, engageant les pays à:

- éliminer les écarts entre les hommes et les femmes dans l'éducation primaire et secondaire à l'horizon 2005, et garantir l'accès à l'école primaire ou à un niveau équivalent de tous les garçons et les filles avant 2015;
- réduire d'au moins un tiers les taux de mortalité infantile et avant l'âge de cinq ans à un maximum de 50 et 70 pour 1000 naissances, respectivement, à l'horizon 2000, et à des taux inférieurs à 35 et 45 pour 1000, respectivement, à l'horizon 2015; réduire de moitié les taux de mortalité maternelle connus en 1990 à l'horizon 2000, et réduire encore de moitié ces derniers taux à l'horizon 2015 (plus précisément, dans les pays où le taux de mortalité est le plus élevé, à moins de 60 pour 1000);
- offrir un accès universel à une gamme complète de méthodes de planification familiale fiables et sécuritaires et aux services de santé sexuelle et reproductive associés, à l'horizon 2015.

Dressant le bilan des cinq premières années de mise en œuvre du Programme d'action, l'ONU a adopté des objectifs chiffrés spécifiques en vue d'évaluer la mise en œuvre du programme:

- **Éducation.** Diminuer de moitié le taux d'analphabétisme des femmes et des filles d'ici 2005; faire en sorte qu'au moins 90 % des enfants des deux genres soient inscrits à l'école primaire à l'horizon 2010;
- **Services de santé reproductive.** Offrir une gamme étendue de méthodes de planification familiale, de soins obstétriques de base, et prévenir et prendre en charge les infections de l'appareil génital dans 60 % des services de santé primaire en 2005, de 80 % en 2010, et de 100 % en 2015;
- **Mortalité maternelle.** Là où la mortalité maternelle est très élevée, garantir qu'au moins 40 % de toutes les naissances soient assistées par du personnel qualifié à l'horizon 2005, 50 % à l'horizon 2010 et 60 % à l'horizon 2015; à l'échelle mondiale, 80 % des naissances devraient être médicalisées à l'horizon 2005, 85 % en 2010 et 90 % en 2015;
- **Besoins non couverts en termes de planification familiale.** Réduire de moitié à l'horizon 2005 tout écart entre les pourcentages d'individus utilisant des contraceptifs et ceux qui expriment le désir d'espacer les naissances ou de limiter leurs familles, de 75 % à l'horizon 2010 et de 100 % à l'horizon 2015;

- **VIH/SIDA.** Garantir qu'au moins 90 % des jeunes hommes et des jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans aient accès aux méthodes de prévention du VIH/SIDA tels que les préservatifs féminins et masculins, le dépistage volontaire, l'orientation et le suivi médical à l'horizon 2005, et 95 % d'entre eux à l'horizon 2010; réduire de 25 % les taux d'infection par le VIH dans cette tranche d'âge dans les pays les plus touchés à l'horizon 2005 et de 25 % à l'échelle mondiale, à l'horizon 2010.

(Extrait du site Web de l'UNFPA, <http://www.unfpa.org/icpd/summary.htm>. Pour de plus amples informations sur le bilan de la CIPD à 10 ans, se rendre à : <http://www.unfpa.org/icpd/10/index.htm>)

Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), *Investing in People: National Progress in Implementing the ICPD Programme of Action 1994-2004* (Investir dans les personnes: progrès nationaux dans la mise en œuvre du programme d'action de la CIPD 1994-2004, UNFPA, New York, 2004

http://www.unfpa.org/upload/lib_pub_file/284_filename_globalsurvey.pdf

Presque tous les pays rapportent avoir pris au moins une mesure politique, législative ou administrative pour protéger les droits des filles et des femmes et promouvoir l'émancipation des femmes depuis la CIPD de 1994. Ainsi, de nombreux pays ont fait état de leurs efforts en vue d'accroître la participation des femmes dans la gouvernance et d'offrir des opportunités économiques, éducatives et de formation aux femmes et aux filles. Cependant, il est besoin de garantir la mise en œuvre effective des lois et des politiques. La violence reliée au genre, l'intégration du genre, la traite des femmes et des filles et le renforcement des capacités nationales demeurent des préoccupations majeures dans de nombreuses régions du monde. Des recommandations sont formulées pour avancer dans ces domaines, comme la nécessité d'élaborer des stratégies pour réduire et éliminer la violence reliée au genre en: renforçant les capacités aux niveaux national et sous-national en matière de collecte et d'analyse des données sur la violence reliée au genre; organisant des campagnes médiatiques et de revendications appuyées sur des faits scientifiquement démontrés pour prévenir la violence reliée au genre; et concevant des stratégies de prévention, notamment dans les situations de conflit et d'après conflit.

ECLAC/CELADE, [Indicateurs proposés pour évaluer les cibles fixées par la Conférence internationale sur la population et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes], ECLAC, Santiago, 2002 (espagnol)

<http://ccp.ucr.ac.cr/bvp/pdf/cepal/lcl1705p.pdf>

Ce document fait partie d'une proposition en cours d'élaboration, en vue de générer un système d'indicateurs permettant d'évaluer les progrès vers la réalisation des objectifs du Plan d'action de la CIPD en Amérique latine et dans les Caraïbes. Un système régional d'indicateurs est proposé pour mesurer les progrès et identifier les inégalités parmi les divers groupes de la population. Ce système pourrait servir de socle à l'élaboration des systèmes nationaux d'indicateurs, où chaque système

serait ajusté en fonction du contexte spécifique du pays. Les indicateurs sont regroupés dans trois domaines principaux: populations et politiques publiques; égalité des sexes, égalité des chances et émancipation des femmes; droits et santé reproductifs, planification familiale et bien-être familial (incluant notamment les infections sexuellement transmises et le SIDA, l'accès aux services de base et la santé sexuelle des adolescents). Chaque indicateur proposé se décline en différents objectifs et étapes échelonnées dans le temps. Dans la section relative à la santé reproductive, par exemple, des indicateurs intègrent un taux de prévalence de l'utilisation des préservatifs et des demandes non satisfaites en matière de planification familiale. (Titre original en espagnol: Propuesta de indicadores para el seguimiento de las metas de la Conferencia Internacional sobre la Población y el Desarrollo en America Latina y el Caribe.)

7.5 La Plate-forme pour l'action de Beijing

Repère:

À l'occasion de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes de Beijing, en Chine, en 1995, 189 gouvernements ont adopté la Déclaration et la Plate-forme pour l'action de Beijing. La Plate-forme pour l'action, ou le Plan d'action réellement adopté à Beijing, fixe une série d'actions nationales et internationales pour l'émancipation des femmes au cours des cinq années qui la séparent de l'an 2000. Il a cependant été reproché à la Plate-forme pour l'action de ne pas comporter d'indicateurs clairement mesurables permettant d'évaluer les réussites ou les échecs.

En 2005, la Commission des Nations Unies sur la condition féminine (CSW) a organisé le bilan et l'évaluation à 10 ans de la Plate-forme pour l'action (Beijing +10). L'objectif était d'identifier les avancées, les insuffisances et les obstacles dans la mise en œuvre de la Plate-forme et des documents qui en sont issus, ainsi que la Déclaration politique de Beijing:

<http://www.un.org/womenwatch/daw/beijing/beijingdeclaration.html>.

(Adapté de : Women's Environment & Development Organization (WEDO) *Beijing Betrayed: Women Worldwide Report that Governments Have Failed to Turn the Platform into Action* (Beijing trahie: des femmes du monde entier rapportent que les gouvernements n'ont pas traduit la plate-forme en action), WEDO, New York, 2005 (En anglais. Résumé également disponible en espagnol, français, arabe et russe), <http://www.wedo.org/library.aspx?ResourceID=31>)

Molyneux, M. et Razavi, S., *Beijing plus 10: an Ambivalent Record on Gender Justice* (Beijing + 10: un résultat ambivalent en termes de justice de genre), Occasional paper 15, UNRISD, Genève, 2006 (en anglais ; version résumée en espagnol et français)

[http://www.unrisd.org/unrisd/website/document.nsf/\(httpPublications\)/4EE168779E57E924C12571CA003C2295?OpenDocument](http://www.unrisd.org/unrisd/website/document.nsf/(httpPublications)/4EE168779E57E924C12571CA003C2295?OpenDocument) (anglais)

[http://www.unrisd.org/unrisd/website/document.nsf/\(httpPublications\)/4EE168779E57E924C12571CA003C2295?OpenDocument&language=fr](http://www.unrisd.org/unrisd/website/document.nsf/(httpPublications)/4EE168779E57E924C12571CA003C2295?OpenDocument&language=fr) (français – version résumée uniquement)

[http://www.unrisd.org/unrisd/website/document.nsf/\(httpPublications\)/4EE168779E57E924C12571CA003C2295?OpenDocument&language=es](http://www.unrisd.org/unrisd/website/document.nsf/(httpPublications)/4EE168779E57E924C12571CA003C2295?OpenDocument&language=es) (espagnol – version résumée uniquement)

La quatrième Conférence mondiale sur les femmes de 1995 («Conférence de Beijing») a représenté un tournant politique, fixant un cadre de politique mondiale en vue de parvenir à l'égalité des genres. 10 ans après Beijing, la Commission des Nations Unies sur la condition féminine a présidé à l'organisation d'une conférence intergouvernementale pour faire le bilan des progrès réalisés eu égard aux engagements pris dans la Déclaration et la Plate-forme pour l'action de Beijing. Il n'y a pas lieu de douter que d'importants changements sont intervenus, depuis la première Conférence mondiale sur les femmes en 1975, dans la situation sociale et économique des femmes – et beaucoup ont été positifs. Cependant, ces indicateurs de progrès appellent plusieurs remarques importantes. Premièrement, les progrès réalisés sont extrêmement variables d'un pays à l'autre; deuxièmement, même lorsque les indicateurs affichent des progrès pour les femmes, les inégalités de genre persistent et dans certains cas s'aggravent, creusant l'écart entre les hommes et les femmes. Par exemple, si les taux d'activité féminine ont augmenté dans le secteur formel dans de nombreux pays, ils sont concentrés dans des emplois mal rémunérés, avec de faibles responsabilités, limitant l'accès général des femmes à un revenu, un statut et au pouvoir. Ce document s'interroge sur les progrès ambivalents des femmes au cours des dernières décennies et examine dans quelle mesure l'environnement politique s'est modifié au cours de la période, depuis le déclin des mouvements de femmes dans le monde.

CESALP, 'Framework for gender indicators: Table of Indicators' (Cadre pour les indicateurs de genre : tableau d'indicateurs), Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESALP) – Réunion du bureau d'experts sur la mise en œuvre et le suivi régional de la Plate-forme pour l'action de Beijing et le résultat de la 23^e Séance spéciale de l'Assemblée générale, 2–4 décembre 2002, Bangkok, CESALP

<http://www.unescap.org/esid/gad/Events/finalframework.pdf>

Cette ressource présente un tableau d'indicateurs pour organiser la mise en œuvre et le suivi de la Plate-forme pour l'action de Beijing dans la région Asie et Pacifique. Elle dresse la liste des domaines de priorité tels qu'ils sont définis dans la Plate-forme pour l'action – les femmes et la pauvreté ou les femmes et la santé, par exemple – accompagnés d'objectifs stratégiques, indicateurs, unité/classification (si les indicateurs prennent la forme d'un pourcentage ou d'une question fermée) et d'informations et de sources complémentaires/qualitatives.

Par exemple:

Domaine de priorité	Objectif stratégique	Indicateurs	Unité, classification	Informations complémentaires/qualitatives
Violence contre les femmes	Prendre des mesures intégrées pour prévenir et mettre fin aux violences contre les femmes	Incidences de la violence domestique	Pour 100,000 personnes	Graphique des cas rapportés et condamnés
		Incidences de la violence sexuelle	Pour 100,000 personnes	Graphique des cas rapportés et condamnés
		Législation contre la violence reliée au genre	Oui/non	Types de violence couvertes et réalité de leur application
		Système de soutien aux victimes de violences	Oui/non	Liste des services et budgets disponibles

(UNESCAP, 2002, p. 5-6)

Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA), *Monitoring and Evaluation Programme of the African Plan of Action to Accelerate the Implementation of the Dakar and Beijing Platforms for Action Part I: A Guide to Data Collection for Impact Evaluation of Gender Mainstreaming on the Status of Women in Africa* (Programme de suivi et d'évaluation du Plan d'action africain en vue d'accélérer la mise en œuvre des Plates-formes pour l'action de Beijing et de Dakar – Première partie: guide pour la collecte des données en vue d'évaluer l'impact de l'intégration du genre sur la condition féminine en Afrique), UNECA, Addis Abeba, 2004

http://www.uneca.org/beijingplus10/pubs/Part1_2004_final.pdf

Comment pouvons-nous mesurer l'impact des Plates-formes pour l'action de Beijing et de Dakar sur la condition féminine dans les pays africains, 10 ans après leur élaboration? Ce manuel vise à guider les évaluateurs de l'impact du genre dans ce type d'entreprise. Il propose des pistes pour mener des exercices d'évaluation de l'impact: quel type de données recueillir, comment analyser et interpréter les données et comment rendre compte des conclusions. Cinq domaines majeurs sont abordés: la sécurité alimentaire, la santé, le commerce et l'industrie, la planification et la finance. Une liste des domaines indicateurs de progrès est établie pour chacun d'eux. En ce qui concerne la sécurité alimentaire, par exemple, les domaines sont: un meilleur accès des femmes aux ressources productives, dont les marchés; une productivité/production en augmentation; l'amélioration des revenus; le partage équitable des tâches domestiques; et l'accès aux prestations et services gouvernementaux. Pour chaque domaine de changements, une liste d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs est suggérée. Ainsi, pour l'accès aux ressources productives et aux services, les

indicateurs quantitatifs mesurent: la superficie des terres cultivées (en hectares) et le mode d'occupation (par genre, âge, statut marital, résidence) et la quantité de temps que les femmes et les hommes consacrent à des activités au sein et en dehors du foyer (activités commerciales et non commerciales). Un exemple d'indicateurs qualitatifs est la façon dont les femmes et les hommes perçoivent l'accès aux ressources productives (marchés compris), en termes d'adéquation et d'égalité d'accès, des hommes par opposition aux femmes.

Pour consulter la Plate-forme pour l'action africaine, adoptée lors de la Cinquième conférence régionale africaine sur les femmes, à Dakar, au Sénégal, du 16 au 23 novembre 1994, se rendre sur la page :

http://www.uneca.org/fr/acgd/en/1024x768/en_gender/en_tool/en_9411_apa1.htm#declaration (anglais) ou <http://www.famafrigue.org/femmes2000/dkrpfa1.html> (français).

7.6 Stratégies, indicateurs et statistiques régionaux

FAO, 'Introducing the African Gender and Development Index' (L'indice de développement et des inégalités entre les genres en Afrique (IDISA)), document présenté à l'occasion de la réunion de la Commission africaine sur les statistiques agricoles (AFCAS), à Maputo, au Mozambique, octobre 2005, FAO, Rome, 2005

http://www.fao.org/ES/ESS/meetings/download/afcas2005/papers/AFCAS_05_7_2_b.pdf

Des commissions régionales des Nations Unies ont été mandatées pour organiser la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation efficaces des Plates-formes et des Plans pour l'action internationaux et régionaux sur l'égalité des genres et la promotion de la femme. Dans le cadre de ce mandat, la Commission économique pour l'Afrique/Centre africain pour le genre et le développement (CEA/CAGED) a conçu, entre 2002 et 2004, l'indice de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique (IDISA) afin de doter les formulateurs de politiques africains et leurs partenaires d'un outil approprié pour suivre les progrès en direction de l'égalité des genres et de l'émancipation des femmes. L'IDISA est un indice composite qui combine des indicateurs à la fois quantitatifs et qualitatifs sur l'émancipation des femmes au travers de ses deux éléments, l'indice de la condition féminine (ICF) et le Tableau de bord des progrès des femmes africaines (voir ci-dessous). C'est un indice spécifiquement africain à triple titre. Premièrement, c'est un indice spécifiquement africain qui tient compte des principales chartes et documents africains qui ont des incidences sur les relations de genre. Deuxièmement, il identifie les écarts entre les hommes et les femmes dans des structures de pouvoir (social, économique et politique) sélectionnées et facilite l'étude des relations qui sous-tendent les rapports entre les genres en Afrique. Troisièmement, ses conclusions proviennent spécifiquement de pays africains, basées sur les statistiques disponibles au niveau national.

L'indice de la condition féminine (ICF)

L'indice de la condition féminine se fonde sur trois rubriques: le pouvoir social, le pouvoir économique et le pouvoir politique. Chacune de ces rubriques a le même poids dans le calcul de l'ICF. Au sein de chaque bloc, chaque composante porte également le même poids.

1. La rubrique du pouvoir social (aptitudes) se compose de deux sous-éléments:

- l'éducation mesurée par des variables sur l'inscription, l'abandon scolaire et les capacités à lire et à écrire;
- la santé mesurée par des variables sur la santé infantile, l'espérance de vie à la naissance, les nouveaux cas d'infection par le VIH et le temps hors travail.

2. La rubrique du pouvoir économique (opportunités) se compose de trois sous-éléments:

- le revenu mesuré par des variables sur les salaires dans l'agriculture, les services publics et le secteur formel, et sur les revenus tirés de l'entreprise informelle, des petites entreprises agricoles familiales, des envois de fonds et des transferts à l'intérieur du foyer;
- le budget temps ou emploi mesuré par des variables sur le temps consacré à des activités marchandes et non marchandes et sur l'emploi;
- accès aux ressources mesuré par l'accès aux moyens de production et aux postes de direction.

3. La rubrique du pouvoir politique (pouvoir d'action) se compose de deux sous-éléments:

- représentation aux postes de décision-clé dans le secteur public;
- représentation aux postes de décision-clé dans la société civile.

(Basé sur FAO 2005, p. 3-4)

Tableau de bord de la promotion de la femme en Afrique (TBPFA)

Dans chaque pays, l'équipe de recherches évalue le degré de mise en œuvre de tous les documents régionaux et internationaux majeurs relatifs aux droits des femmes et à l'égalité des genres, classés au sein de quatre rubriques:

1. Rubrique des droits des femmes:

- La CEDEF, avec une attention particulière pour son protocole facultatif, l'article 2 sur le principe de l'égalité des hommes et des femmes dans les constitutions et autres législations nationales et l'article 16 relatif au mariage et aux relations familiales.
- La Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, protocole sur les droits des femmes - pratiques nuisibles.

2. Rubrique sociale:

- Degré de mise en œuvre de la PAB
- La violence contre les femmes: la violence au sein du foyer, le viol, le harcèlement sexuel et la traite des femmes.
- La santé – degré de mise en œuvre de la CIPD+5: infections sexuellement transmises, VIH/SIDA, mortalité maternelle et contraception.
- Déclaration d'Abuja sur le VIH/SIDA et les femmes en 2001.
- Éducation: politique sur l'abandon scolaire des filles et éducation aux droits humains/des femmes.

3. Rubrique économique:

- Conventions et politiques de l'OIT: Convention 100 sur l'égalité salariale, Convention 111 sur la discrimination et convention 183 concernant la protection de la maternité sur le lieu de travail et politique sur le VIH/SIDA.
- Intégrer une perspective de genre dans les documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) et autres plans de développement.
- Accès au service de vulgarisation agricole.
- Accès à la technologie.
- Égalité d'accès à la terre.

4. Rubrique politique:

- Résolution 1325 des Nations Unies relative à la prévention des conflits – degré de mise en œuvre.
- Développement d'un mécanisme national efficace et accessible pour le Programme d'action de Beijing.
- Politiques: appui à la discrimination positive et à l'établissement de quotas en faveur des femmes; postes décisionnels au sein des parlements/ministères; intégration du genre dans tous les ministères.

(Basé sur FAO, 2005, p. 6)

Unidad Mujer y Desarrollo, CEPALC [*Conseils techniques pour l'élaboration et l'utilisation d'indicateurs sensibles à la dimension de genre*], CEPALC, Santiago, 2006 (espagnol)

<http://www.eclac.cl/cgi-bin/getProd.asp?xml=/publicaciones/xml/1/26731/P26731.xml&xsl=/mujer/tpl/p9f.xsl&base=/mujer/tpl/top-bottom.xslt>

Ce guide est le produit d'un effort commun des points focaux sur le genre de diverses agences des Nations Unies. En complément des indicateurs communément utilisés pour mesurer l'égalité des genres, il suggère d'autres indicateurs pour la région Amérique latines et Caraïbes dans des domaines tels que le genre du chef de famille, les taux d'activité au sein du foyer, l'autonomie économique des femmes, les taux de grossesses non désirées et l'impact de l'avortement sur la mortalité maternelle. Après une introduction sur l'élaboration et l'utilisation d'indicateurs sensibles à la dimension de genre, le guide présente sept chapitres thématiques sur: la population, la famille et le foyer, l'éducation, la santé, l'emploi et l'économie, la participation politique et la violence contre les femmes. Chaque chapitre comporte une présentation des cadres juridiques internationaux et régionaux, une vue d'ensemble de la situation en Amérique latine dans le secteur concerné, des propositions de nouveaux indicateurs et une bibliographie de sources complémentaires. Titre original en espagnol: Guía de Asistencia Técnica para la Producción y el Uso de Indicadores de Género.

8. INTÉGRER LE GENRE DANS LES SYSTÈMES DE STATISTIQUES ET LA COLLECTE DES DONNÉES

Corner, L., *From Margins to Mainstream: From Gender Statistics to Engendering Statistical Systems* (De la marge à l'intégration: des statistiques reliées au genre à l'incorporation du genre dans les systèmes de statistiques), UNIFEM, New York, 2003

[http://www.unifem-ecogov-apas.org/ecogov-
apas/EEGKnowledgeBase/EngenderingNSS/Margins2Mainstream.pdf](http://www.unifem-ecogov-apas.org/ecogov-apas/EEGKnowledgeBase/EngenderingNSS/Margins2Mainstream.pdf)

Introduire la prise en compte du genre dans les systèmes nationaux de statistiques exige une approche qui ne se borne pas simplement répertorier par genre des données tirées des recensements et des enquêtes traditionnels. Ce document démontre que cette approche classique est insuffisante car le cadre et les instruments qui servent au recueil des données sont eux-mêmes faussés en termes de genre. Ce qui est nécessaire, c'est une révision complète du cadre et du processus de collecte de données selon une perspective de genre et la prise en compte systématique du genre dans chaque outil de collecte de données spécifique. Une approche plus systématique est nécessaire pour identifier les questions de genre et fournir des données qui répondent réellement aux besoins et aux priorités des femmes. Il est nécessaire en particulier d'introduire l'approche genre dans les collectes de données pour le système de comptes-rendus nationaux (System of National Accounts (SNA)), ainsi que dans le cadre conceptuel au sein duquel le SNA est utilisé.

L'UNIFEM pour l'Asie du Sud, en collaboration avec d'autres agences des Nations Unies, a donné son appui à l'Organisation centrale des statistiques pour l'Inde et le Bureau central des statistiques pour le Népal dans un effort pionnier pour mettre en place des processus systématiques et complets en vue d'introduire la prise en compte du genre dans les campagnes de recensements nationaux de ces pays, en 2001. Si l'on se fonde sur leur expérience, l'intégration du genre dans les processus et outils des collectes de données exige:

- un examen des systèmes de classification, de codage et des terminologies ; ainsi, le Core Group en Inde a élargi la catégorie du travail pour englober les productions et l'élevage non marchands dans les fermes et les familles, et a étendu le système de classification existant pour couvrir diverses catégories de femmes qui ne travaillent pas;
- une formation à la dimension du genre pour tous le personnel impliqué dans la collecte des données, y compris les recenseurs et les superviseurs, et l'élaboration de modules et de matériel de formation adaptés à cet objectif;
- le recours à des campagnes médiatiques pour diffuser des messages ayant un contenu sensible au genre directement auprès des publics concernés ; et
- le recrutement volontaire d'un plus grand nombre de femmes aux fonction de recensement.

**Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (CESAO)
'Report: Third Regional Workshop on Gender Statistics in the Arab countries' (Rapport:
troisième atelier régional sur les statistiques reliées au genre dans les pays arabes), Tunis, 5–
7 juillet 2001, CESAO, New York, 2001 (anglais et arabe)**

<http://www.escwa.org.lb/information/publications/edit/upload/stat-01-5-e.pdf> (anglais)

<http://www.escwa.org.lb/gsp/documents/pdf/tunis1a.pdf> (arabe)

Le troisième atelier régional sur les statistiques reliées au genre dans les pays arabes s'est tenu en quatre séances qui ont abordé: les grandes questions de genre dans la région arabe; les statistiques reliées au genre et les indicateurs associés; les nouvelles méthodes d'évaluation; et la diffusion par l'intermédiaire d'un site Web régional. Les participants ont présenté et commenté les rapports nationaux faisant état des progrès réalisés dans le domaine des statistiques répertoriées par genre depuis le lancement du projet en 1997. Des études de cas portant sur les questions prioritaires dans le domaine du genre ont fait l'objet d'exposés, ainsi que l'expérience acquise dans la conduite des enquêtes sur l'utilisation du temps. L'atelier a produit notamment une liste de questions reliées au genre de haute priorité dans la région arabe et une série d'indicateurs en lien avec ces priorités. Figuraient dans cette liste, parmi bien d'autres: l'émancipation sociale des femmes; l'éducation et la formation des femmes; les femmes et les services publics de santé reproductive; et les femmes et les droits humains. Des indicateurs ont été proposés pour chaque problème. Ainsi, pour l'éducation et la formation des femmes: le pourcentage de femmes inscrites au cycle supérieur et spécialisées dans les sujets scientifiques; le ratio hommes-femmes parmi les bénéficiaires d'une bourse d'études à l'étranger; le ratio hommes-femmes parmi les personnes qui ont accès à un ordinateur et le ratio hommes-femmes dans le journalisme. Les rapports du premier et du second atelier régional sur les statistiques reliées au genre dans les pays arabes et des informations sur le quatrième atelier sont disponibles sur la page : <http://www.escwa.org.lb/gsp/about/regional.html#4>.

Se reporter également à la section 6.5 pour des informations sur la production de données et de statistiques répertoriées par genre pour l'agriculture et le développement rural.

9. BASE DE DONNÉES INTERNATIONALES ET REGIONALES DE STATISTIQUES RELIÉES AU GENRE

Bases de données internationales:

Base de données Genderstats de la Banque mondiale

<http://genderstats.worldbank.org>

GenderStats est une base de données électronique de statistiques et d'indicateurs reliés au genre qui intègre des résumés de profils en matière de genre et des données thématiques, en complément de données nationales et régionales.

Statistiques et indicateurs des Nations Unies sur les hommes et femmes

<http://unstats.un.org/unsd/demographic/products/indwm/>

Ce site offre les statistiques et indicateurs sur les hommes et les femmes les plus récents dans six domaines: la population; les femmes et les hommes dans la cellule familiale; la santé; l'éducation; le travail et la prise de décision politique.

Base de données sur le genre, les institutions et le développement de l'OCDE

http://www.oecd.org/document/23/0,2340,en_2649_33947_36225815_1_1_1_1,00.html

Cette base de données est un outil pour définir et analyser les obstacles au développement économique des femmes, à l'usage des chercheurs et des formulateurs de politique. Il couvre un total de 162 pays et comprend 60 indicateurs sur la discrimination de genre. Il contient des variables institutionnelles qui vont du comportement au sein du foyer aux normes sociales.

Base de données régionales:

Statistiques répertoriées par genre en Amérique latine et dans les Caraïbes - CEPALC (anglais et espagnol)

http://www.eclac.cl/mujer/proyectos/perfiles_en/default.htm (anglais)

<http://www.eclac.cl/mujer/proyectos/perfiles/default.htm> (espagnol)

Ce site offre des données répertoriées par genre sur la situation des hommes et des femmes en Amérique latine et dans les Caraïbes aux niveaux national et régional.

L'utilisation d'indicateurs sensibles à la dimension de genre dans la formulation des politiques publiques - CEPALC (espagnol)

<http://www.eclac.cl/mujer/proyectos/indicadores/Default.htm>

Ce site présente des informations et des documents en lien avec le programme mené par la CEPALC. Des publications sont téléchargeables depuis le site Web, dont les minutes des conférences organisées dans le cadre du programme et autre matériel de référence. Titre original en espagnol: Uso de Indicadores de Género en la Formulación de Políticas Públicas.

Observatoire de l'équité de genre en matière de santé (espagnol)

<http://www.observatoriogenerosalud.cl/>

Ce site vise à aider la société civile au Chili à évaluer si les politiques adoptées dans le cadre de la réforme de la santé intègrent une perspective d'égalité des genres. Ils présentent des rapports ainsi qu'une vaste gamme d'indicateurs élaborés sur divers points d'entrée, telles que le contexte social et démographique, la qualité des soins, la participation et la budgétisation publique. Titre original en espagnol: Observatorio de equidad de género en salud.

Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale - Programme de statistiques de genre pour les pays arabes

<http://www.escwa.org.lb/gsp/database/main.html> (site en construction)

Ce site propose une base de données de statistiques répertoriées par genre pour les pays arabes.

GenderStats

<http://www.genderstats.org.za/>

GenderStats est un outil de recherche et d'information proposant des données quantitatives et qualitatives sur la situation des femmes et des pays en Afrique du Sud.

Site de statistiques sexospécifiques de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (UNECE)

<http://www.unece.org/stats/gender/web/genpols.htm>

Ce site vise à rapprocher les statistiques répertoriées par genre et les politiques. Il met l'accent sur la production, la diffusion et l'utilisation des données, énumère quelques-uns des grands problèmes de genre de la région UNECE et propose des exemples de politiques et d'autres initiatives.

Siyanda (Genre et développement)

<http://www.siyanda.org>

Pour de plus amples informations, voir la base de données en ligne *Siyanda*, qui regroupe des ressources multilingues sur le genre et le développement du monde entier. *Siyanda* contient une vaste gamme de ressources sur les indicateurs, les évaluations, les méthodologies et les statistiques sensibles à la dimension de genre (voir la rubrique 'indicators'). Le site fournit des résumés de toutes les ressources figurant dans ce Kit' Actu.

10. RÉSEAUX ET COORDONNÉES

<p>Mondial</p>	
<p>Programme d'appui aux réseaux de femmes (WNSP) de l'Association pour le progrès des communications (APC) P.O. Box 29755 Melville, 2109 Afrique du Sud Tél. : +63 2 924 7148 Fax : +63 2 928 3722 Courriel : info@apcwomen.org Web : http://www.apcwomen.org</p>	<p>L'APC WNSP défend l'égalité des genres dans la conception, le développement, la mise en œuvre, l'accès et l'utilisation des technologies d'information et de communication (TIC) et dans les décisions et les cadres de politique qui les régulent. On lui doit la Méthode d'évaluation du genre (Gender Evaluation Methodology (GEM)), un ensemble d'outils visant à introduire une analyse selon le genre dans les évaluations de projets en lien avec les TIC.</p>
<p>Bridge (UK) Institute of Development Studies (IDS) University of Sussex Brighton BN1 9RE Royaume-Uni Tél. : +44 (0)1273 606261 Fax : +44 (0)1273 621202 Courriel : bridge@ids.ac.uk or j.demetriades@ids.ac.uk Web : http://www.bridge.ids.ac.uk/</p>	<p>BRIDGE soutient les efforts de revendications et d'intégration du genre en comblant le fossé entre théories, politiques et pratiques par des informations accessibles et variées, en version électronique ou imprimée, sur toutes les questions relatives à la notion de genre.</p>
<p>Siège international de CARE Chemin de Balexert 7-9 1219 Chatelaine/Genève Suisse Tél. : +41 (0)22 795 10 20 Fax : +41 (0)22 795 10 29 Courriel : cisecretariat@careinternational.org Web : http://www.care-international.org/</p>	<p>CARE a mené un travail pionnier pour évaluer l'impact de ses programmes sur l'émancipation des femmes, en mettant fortement l'accent sur les approches participatives.</p>
<p>Secrétariat du Commonwealth Gender Section Social Transformation Programmes Division Marlborough House, Pall Mall Londres SW1Y 5HX Royaume-Uni Tél. : + 44 (0)207 747 6459 Fax : +44 (0)207 930 1647 / +44 (0)207 747 6287 Courriel : gad@commonwealth.int Web : http://www.thecommonwealth.org/subhomepage/34021/</p>	<p>Le Secrétariat du Commonwealth a conçu une série de guides et manuels sur les systèmes d'intégration du genre à l'intention des gouvernements et d'autres parties prenantes. Il collabore également avec le CRDI et l'UNIFEM sur l'initiative de budgétisation sensible au genre. Ce rapport est disponible à : http://www.idrc.ca/gender-budgets/.</p>
<p>Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) Viale delle Terme di Caracalla 00100 Rome Italie Tél. : +39 06 570 54550 Fax : +39 06 570 52004 Yianna Lambrou, PhD, Senior Officer Courriel : yianna.lambrou@fao.org Web : http://www.fao.org/sd/pe1_en.htm</p>	<p>La Division pour l'équité entre les hommes et les femmes et l'emploi au sein du Département économique et social est responsable de la coordination du plan d'action de la FAO pour l'égalité des genres et a conçu des indicateurs sensibles à la dimension de genre pour la gestion des ressources naturelles et halieutiques, des situations d'urgence et du changement climatique.</p>

<p>Bureau du rapport sur le développement humain (HDRO) 304 East 45th Street, 12th Floor, New York, NY 10017 États-Unis Tél. : +1 212 906 3661 Fax : +1 212 906 3677 Courriel : melissa.hernandez@undp.org Web : http://hdr.undp.org/</p>	<p>Le Bureau du rapport sur le développement humain analyse les progrès réalisés sur le front de la réduction des disparités de genre et souligne l'écart entre les capacités de plus en plus étendues des femmes et les faibles opportunités qui leur sont offertes. Deux mesures complémentaires – l'ISDH et l'IPF – ont été introduites, qui classent les pays sur une échelle globale selon leurs performances en matière d'égalité des genres.</p>
<p>Communauté internationale des femmes vivant avec le VIH/SIDA (ICW) Unit 6, Building I, Canonbury Yard 190a New North Road Londres N1 7BJ Royaume-Uni Tél. : +44 (0)20 7704 0606 Fax : +44 (0)20 7704 8070 Courriel : info@icw.org Web : http://www.icw.org/</p>	<p>L'ICW est un réseau international organisé par et pour des femmes séropositives. Les membres de l'ICW, de concert avec le Programme d'appui au partenariat international contre le SIDA (Support to the International Partnership against AIDS in Africa (SIPAA)), ont créé un outil de suivi de l'accès à la prise en charge, au traitement et au soutien; des droits et de la santé sexuels et reproductifs et de la violence contre les femmes séropositives.</p>
<p>Fonds international pour le développement agricole (FIDA) Via del Serafico, 107 00142 Rome Italie Tél. : +39 06 54591 Fax : +39 06 5043463 Courriel : ifad@ifad.org Web : www.ifad.org</p>	<p>Le FIDA conjugue intégration du genre et mesures spécifiques en vue d'émanciper les femmes. Le FIDA a établi des lignes directrices conceptuelles et méthodologiques pour l'élaboration et l'utilisation d'indicateurs sensibles à la dimension de genre dans ses projets.</p>
<p>Fédération internationale de planification familiale (IPPF) 4 Newhams Row Londres SE1 3UZ Royaume-Uni Tél. : +44 (0)20 7939 8200 Fax : +44 (0)20 7939 8300 Courriel : info@ippf.org Web : http://www.ippf.org/</p>	<p>La Fédération de planification familiale se sert de données sensibles au genre pour produire des fiches sur la situation des stratégies et des services de prévention du VIH en direction des filles et des jeunes femmes. En collaboration avec d'autres, la fédération a également conçu un manuel pour évaluer la qualité des soins selon une perspective de genre.</p>
<p>International Women's Development Agency (IWDA - Agence de développement international pour les femmes) PO Box 64 Flinders Lane VIC 8009 Australie Tél. : +61 (0)3 9650 5574 Fax : +61 (0)3 9654 9877 Contact : http://www.iwda.org.au/wp/contact Web : http://www.iwda.org.au/wp/index.php</p>	<p>L'IWDA est une organisation australienne à but non lucratif qui souhaite contribuer à améliorer le sort des femmes et de leur communauté dans la région Asie-Pacifique. L'IWDA travaille sur l'harmonisation des indicateurs sensibles à la dimension de genre et cherche à faire progresser et étendre le débat sur cette question. Elle a établi, par exemple, un bref compte-rendu d'une séance organisée pour les ONG, en marge de la 49^e CSW de 2005, présentant un débat autour du rapport de l'IWDA: Gender Indicators – Measuring progress for women: opportunities and challenges (Indicateurs reliés au genre - évaluer les progrès pour les femmes: opportunités et défis). Le rapport de la séance est consultable à: http://www.iwda.org.au/wp/wp-content/uploads/2006/09/ngo_side_panel_gender_indicators.pdf.</p>

<p>Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) 2, rue André Pascal 75775 Paris Cedex 16 France Tél. : +33 (0)1 4524 8200 Fax : +33 (0)1 4524 8500 Courriel : stat.contact@oecd.org (statistiques) denis.drechsler@oecd.org ou johannes.jutting@oecd.org Web : http://www.oecd.org/gender</p>	<p>L'OCDE a créé la base de données Genre, institutions et développement (Gender, Institutions and Development Database (GID)) et déploie des efforts constants dans le domaine des statistiques répertoriées par genre et de l'évaluation de l'égalité des genres. Elle héberge également une base de données des organisations travaillant sur les indicateurs et les statistiques: http://www.metagora.org/html/aboutus/about_inventory.html (taper «gender»)</p>
<p>Secrétariat international d'Oxfam Suite 20, 266 Banbury Road Oxford OX2 7DL Royaume-Uni Tél. : +44 (0)1865 339 100 Fax : +44 (0)1865 339 101 Courriel : information@oxfaminternational.org ou advocacy@oxfaminternational.org Web : http://www.oxfam.org/en/</p>	<p>Oxfam travaille sur la mesure des changements et les évaluations d'impact sensibles à la dimension de genre. Le projet d'Oxfam «Beyond Access: Gender Education and Development» a produit un tableau de bord pour mesurer l'égalité des genres dans l'éducation: le Gender Equality in Education Index (GEEI - indice de l'égalité des genres en éducation).</p>
<p>Siyanda Bridge Institute of Development Studies (IDS) University of Sussex Brighton BN1 9RE Royaume-Uni Tél. : +44 (0)1273 606261 Fax : +44 (0)1273 621202 Courriel : siyanda@ids.ac.uk ou a.bannister@ids.ac.uk Web : http://www.siyanda.org</p>	<p>Siyanda est une base de données électronique regroupant des ressources du monde entier sur le genre et le développement. Elle offre un large éventail de ressources sur les indicateurs, les évaluations, les méthodologies et les statistiques sensibles à la dimension de genre (taper «indicators»). Le site propose des résumés de toutes les ressources figurant dans cette Boîte à outils.</p>
<p>Département des affaires économiques et sociales (DAES/ONU) – Division de statistique New York, NY 10017 États-Unis Fax : +1 212 963 9851 Courriel : statistics@un.org Web : http://www.un.org/esa/desa/</p>	<p>La Division de statistiques du DAES/ONU compile et diffuse des informations statistiques mondiales, établit des normes pour les activités statistiques et soutient les efforts des pays en vue de renforcer leurs systèmes nationaux de statistiques.</p>
<p>Fonds de développement des Nations Unies pour les femmes (UNIFEM) 304 East 45th Street, 15th Floor New York, NY 10017 États-Unis Tél. : +1 212 906 6400 Fax : +1 212 906 6705 Contact : http://www.unifem.org/about/contact_general.php D'autres coordonnées téléphoniques, de fax, et adresses électroniques régionales figurent sur la page : http://www.unifem.org/about/contact.php Web : http://www.unifem.org/</p>	<p>L'UNIFEM promeut l'émancipation et les droits des femmes, et l'égalité des genres dans le monde entier. En 2000, l'UNIFEM a lancé la série des «Progrès des femmes à travers le monde», qui évalue les progrès réalisés en direction de l'égalité des genres, dont les titres sont disponibles à: http://www.unifem.org/resources/series.php?ProductSeriesID=2.</p>

<p>Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) Bureau for Development Policy (BDP) Gender Team One United Nations Plaza New York, NY 10017 États-Unis Tél. : +1 212 906 5000 Fax : +1 212 906 5364 Courriel : bharati.silawal@undp.org Web : http://www.undp.org/ ou http://www.undp.org/women/index.shtml</p>	<p>Le PNUD a conçu une grille d'évaluation de l'intégration du genre qui mesure les résultats tant institutionnels que programmatiques en matière d'intégration du genre. On lui doit également la création d'indicateurs de la gouvernance démocratique favorables aux pauvres et sensibles à la dimension de genre.</p>
<p>Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) Siège 7, place de Fontenoy 75352 Paris 07 SP France Tél. : +33 (0)1 4568 1000 Fax : +33 (0)1 4567 1690 Courriel : bpi@unesco.org Web : http://www.unesco.org</p>	<p>Le Centre de ressources sur l'intégration du genre de l'UNESCO mène un travail sur les statistiques et les indicateurs sensibles à la dimension de genre, sur la parité hommes-femmes et l'égalité en matière d'éducation de base, par exemple. Pour accéder à la page d'accueil du centre de ressources, cliquez sur le lien : http://portal.unesco.org/en/ev.php-URL_ID=8216&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html</p>
<p>Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) 220 East 42nd St. New York, NY 10017 États-Unis D'autres coordonnées téléphoniques et adresses électroniques régionales figurent sur la page : http://www.unfpa.org/help/contact.htm Web : http://www.unfpa.org/index.htm</p>	<p>L'UNFPA travaille sur le suivi des accords de la Conférence internationale sur la population et le développement, en 1994, et des Objectifs du millénaire pour le développement. Divers documents et publications de l'UNFPA sur ces thèmes sont disponibles à : http://www.unfpa.org/icpd/index.htm.</p>
<p>La Banque mondiale 1818 H Street, NW Washington, DC 20433 États-Unis Tél. : +1 202 473 1000 Fax : +1 202 477 6391 Courriel : research@worldbank.org Web : www.worldbank.org</p>	<p>La Banque mondiale a adopté une stratégie d'intégration du genre et du développement en 2001. Elle a créé la base de données Genderstats et a publié récemment son Rapport de suivi mondial 2007 «Confronting the Challenges of Gender Equality and Fragile States» (Répondre aux défis de l'égalité des genres et des états fragiles), consultable à : http://go.worldbank.org/YG28BS8BG0.</p>
<p>Forum économique mondial (World Economic Forum) 91-93 route de la Capite CH – 1223 Cologny/Genève Suisse Tél. : +41 (0)22 869 1212 Fax : +41 (0)22 786 2744 Courriel : contact@weforum.org Web : www.weforum.org</p>	<p>Le Forum économique mondial cherche à promouvoir le débat et l'action ciblée sur la condition des femmes dans le monde entier et dans tous les secteurs par l'engagement des chefs d'entreprises, des formulateurs de politique et des représentants des organisations de la société civile. Il suit les progrès grâce à des outils innovants qui évaluent les écarts entre les hommes et les femmes.</p>

<p>Organisation mondiale pour la santé (WHO) Batiment X, Avenue Appia 20 1211 Genève 27 Suisse Tél. : + 41 (0)22 791 2111 Fax : + 41 (0)22 791 1585 Courriel : info@who.int D'autres coordonnées téléphoniques, de fax, et adresses électroniques régionales figurent sur la page : http://www.who.int/about/regions/en/index.html Web: http://www.who.int/en/</p>	<p>L'OMS a établi des lignes directrices sur les questions éthiques et de sécurité dans la recherche consacrée à la violence contre les femmes et a mené une étude couvrant plusieurs pays et portant sur l'évaluation de la violence des partenaires sexuels envers les femmes. L'OMS présente son travail sur le genre à : http://www.who.int/gender/en/index.html</p>
--	---

<p>Régional</p>	
<p>Centre africain pour le genre et le développement (CAGED) Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA) PO Box 3001, Addis Abeba Éthiopie Tél. : +251 1 443300/01 Fax : +251 1 512785 Courriel : hmejri@uneca.org Web : http://www.uneca.org/fr/acgd/en/1024x768/acgd.htm</p>	<p>Le CAGED, une division de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA), est la seule structure régionale «Femmes et développement» (Women in Development (WID)) au sein du système des Nations Unies en Afrique. Le CAGED/CEA a conçu l'Indice du développement et des inégalités entre les sexes en Afrique (IDISA) en 2002-2004 pour offrir aux formulateurs de politique africains et à leurs partenaires un outil approprié pour suivre les progrès en direction de l'égalité des genres et de la promotion de la femme.</p>
<p>Fondation BAIF pour la recherche en développement (BAIF Development Research Foundation) Dr. Manibhai Desai Nagar Off National Highway No. 4 Warje, Pune 411052 Inde Tél. : +91 (0)20 2523 1661 Fax : +91 (0)20 2523 1662 Courriel : baif@vsnl.com ou Savita Kulkarni (Swayamsiddha): savitakulkarni@baif.org.in Web : http://www.baif.org.in ou http://www.baif.org.in/asp_x_pages/swayamsiddha.asp</p>	<p>Le projet Swayamsiddha pour les femmes et les filles de l'Inde rurale (2000–2005), coordonné par la BAIF, visait à aider les femmes et leurs familles en leur donnant les moyens de répondre à leurs propres besoins sociaux économiques et de santé. L'équipe du projet est à l'origine d'un système d'évaluation et de suivi axé sur l'utilisateur.</p>
<p>European Solidarity Towards Equal Participation (Eurostep) A.I.S.B.L (Solidarité européenne pour une participation égale) Rue Stévin 115 B-1000 Bruxelles Belgique Tél. : +32 (0)2 231 1659 Fax : +32 (0)2 230 3780 Courriel : admin@eurostep.org Web : http://www.eurostep.org/</p>	<p>Eurostep et ses membres agissent sur les thèmes des droits humains, de la démocratie participative, des relations pacifiques et de l'égalité et sont notamment experts des questions de genre appliquées aux nouvelles modalités de l'aide.</p>

<p>Social Watch Jackson 1136 Montevideo 11200 Uruguay Tél. : +598 2 419 6192 Fax : +598 2 411 9222 Courriel : socwatch@socialwatch.org Web : http://www.socialwatch.org</p>	<p>Social Watch est un réseau d'ONG internationales de surveillance qui suit les progrès réalisés en matière d'élimination de la pauvreté et d'égalité des genres. Social Watch vient de publier les résultats de l'Indice d'équité entre les genres 2007 (Gender Equity Index (GEI)), accessible depuis la page: http://www.socialwatch.org/en/avancesyRetrocesos/IEG/index.htm</p>
<p>Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESALP) Bâtiment des Nations Unies Rajadamnern Nok Avenue Bangkok 10200 Thaïlande Tél. : +66 2 288 1234 Fax : +66 2 288 1000 Courriel : unescap@unescap.org Web : http://www.unescap.org</p>	<p>La CESALP a conçu une série d'indicateurs en vue d'évaluer les accords régionaux et internationaux concernés par l'amélioration de la situation des femmes et la promotion de l'égalité des genres. Les indicateurs visent spécifiquement à évaluer la mise en œuvre de la Plate-forme pour l'action de Beijing dans les pays d'Asie et du Pacifique.</p>
<p>Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (CESAO) P.O. Box 11-8575, Riad el-Solh Square Beyrouth Liban Tél. : +961 1 981301 Fax : +961 1 981510 Formulaire de contact en ligne: http://www.escwa.org.lb/main/contact.asp Web : http://www.escwa.org.lb/</p>	<p>Le Centre pour les femmes (Centre for Women - ECW) de la CESAO, qui cherche à améliorer la condition des femmes arabes, a organisé quatre ateliers régionaux sur les statistiques sexospécifiques dans les pays arabes, dans le cadre du Programme de création de statistiques sexospécifiques nationales dans les pays arabes (GSP).</p>
<p>Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) Av. Dag Hammarskjöld 3477 Vitacura, Santiago Chili Tél. : +56 (0)2 210 2000; +56 (0)2 471 2000 Fax : +56 (0)2 208 0252; +56 (0)2 208 1946 Courriel : secepal@cepal.org Web : http://www.eclac.org/</p>	<p>La CEPALC fournit des données répertoriées par genre sur la situation des hommes et des femmes d'Amérique latine et des Caraïbes aux niveaux national et régional.</p>
<p>Université de Göttingen, Groupe de recherche sur l'économie du développement Platz der Göttinger Sieben 3 37073 Göttingen Allemagne Tél. : +49 (0)551 397303 Fax : +49 (0)551 397302 Prof. S. Klasen, Chaire en économie du développement Courriel : sklasen@uni-goettingen.de Web : http://www.vwl.wiso.uni-goettingen.de/klasen.html</p>	<p>Le groupe de recherches en économie du développement de l'Université de Göttingen, présidé par Stephan Klasen, mène des recherches sur la pauvreté et les inégalités entre les genres dans les pays en développement. Klasen est spécialiste, en particulier, des indicateurs internationaux sensibles à la dimension de genre – notamment l'ISDH/IPF.</p>

Bilatéral	
<p>Agence canadienne de développement international (ACDI) 200 Promenade du Portage Gatineau Québec K1A 0G4 Canada Tél. : + 1 819 997 5006 Fax : + 1 819 953 6088 Courriel : info@acdi-cida.gc.ca Web : http://www.acdi-cida.gc.ca/index-e.htm</p>	<p>L'ACDI a produit plusieurs manuels et guides destinés à aider le personnel et d'autres intervenants à élaborer et utiliser des indicateurs sensibles à la dimension de genre.</p>
<p>Ministère pour le développement international (DFID) 1 Palace Street Londres SW1E 5HE Royaume-Uni Tél. : +44 (0)20 7023 0000 Fax : +44 (0)20 7023 0019 Courriel : enquiry@dfid.gov.uk Kemi Williams, Equity and Rights Team, Policy and Research Division: K-Williams@dfid.gov.uk Web : http://www.dfid.gov.uk/</p>	<p>Le DFID vient de publier son Plan d'action pour l'égalité des genres (Gender Equality Action Plan), qui fixe un agenda en vue d'accélérer les progrès en ce domaine. Le DFID a également publié récemment le Programme pour l'égalité des genres (Gender Equality (Duty) Scheme) où il détaille ce qu'il compte faire pour promouvoir et remplir tous ses engagements en faveur de l'égalité des genres, consultable sur la page: http://www.dfid.gov.uk/pubs/files/gender-scheme07-10.pdf</p>
<p>Netherlands Development Organisation (SNV - Organisation des Pays-Bas pour le développement) Dr Kuypersstraat 5 2514 BA The Hague Pays-Bas Tél. : + 31 (0)70 344 0244 Fax : +31 (0)70 385 5531 Formulaire de contact en ligne : http://www.snvworld.org/irj/portal/anonymous?NavigationTarget=navurl://5b4b19a9577cf2b581b41fbd9ad99b8a# Web : http://www.snvworld.org/public</p>	<p>SNV promeut l'accès des femmes à des positions dirigeantes et l'intégration du genre en Afrique centrale et occidentale. Elle a produit un guide d'auto-évaluation en matière de genre.</p>
<p>Agence norvégienne pour la coopération en développement (NORAD) PO Box 8034 Dep. 0030 Oslo Norvège Tél. : +47 2224 2030 Fax : +47 2224 2031 Courriel : postmottak@norad.no Web : http://www.norad.no</p>	<p>Les directives de la NORAD prescrivent la conduite d'évaluations en matière de genre dans tous les programmes et projets de développement financés par l'Agence. Celle-ci a élaboré des lignes directrices pour mener une «évaluation de la participation des femmes» (Gender Empowerment Assessment (GEA)) qui rend compte de la manière dont les projets et les programmes de développement touchent les hommes et les femmes et aide à déterminer si des données sont manquantes. On peut les consulter à: http://www.norad.no/default.asp?V_ITEM_ID=1651</p>

Direction du développement et de la coopération (DDC)

Head Office
Freiburgstrasse 130
3003 Berne
Suisse

Tél. : +41 (0)31 322 3475

Fax : +41 (0)31 324 1694

Courriel : info@deza.admin.ch

Web : <http://www.sdc.admin.ch/>

L'unité chargée des questions de genre à la DDC a mis au point un ensemble de matrices pour guider son personnel et ses partenaires dans l'interprétation qualitative des données.

D'autres coordonnées sont disponibles en interrogeant la base de données des experts et consultants de Siyanda : <http://www.siyanda.org/exps/index.cfm>.